



SM le Roi, Amir Al Mouminine, ordonne au Conseil Supérieur des Oulémas d'émettre une fatwa exhaustive clarifiant les règles de la Charia au sujet de la Zakat

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10602

Lundi 8 Septembre 2025

On est au Mondial !

La Zambie, aujourd'hui, c'est surtout pour oser des réglages incontournables



A la veille du match entre le Onze national et son homologue nigérien, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a procédé à l'inauguration de cette merveille qu'est le Stade Moulay Abdellah. Son Altesse Royale a notamment tenu à associer, à cette grande occasion, tous ces ouvriers qui ont contribué par leur compétence et leur dévouement à l'édification de ce chef-d'œuvre architectural.

Pages 19-20-21-22



Enquête du Monde
Quand le journaliste se rêve en psychanalyste freudien

Par Abdelhamid Jmahri

Pages 4-5

Le secteur pharmaceutique marocain au bord de l'asphyxie

Hassan Ataïche lance un appel à la mobilisation massive lors

du « Sit-in de la dignité » qui sera organisé le 9 septembre

Page 3

Omar Hilale conclut avec succès la négociation de la déclaration politique du deuxième Sommet social prévu à Doha

Page 6

SM le Roi, Amir Al Mouminine, ordonne au Conseil Supérieur des Oulémas d'émettre une fatwa exhaustive clarifiant les règles de la Charia au sujet de la Zakat



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a bien voulu ordonner au Conseil Supérieur des Oulémas d'émettre une fatwa exhaustive clarifiant les règles de la Charia au sujet de la Zakat, indique un communiqué du Conseil.

Voici la traduction du communiqué du Conseil Supérieur des Oulémas : "Le Conseil Supérieur des Oulémas annonce que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, a bien voulu ordonner audit Conseil d'émettre une fatwa exhaustive clarifiant les dispositions de la Charia au

sujet de la Zakat, afin que l'ensemble des citoyens et citoyennes puissent en prendre connaissance. La finalité suprême de l'émission de cette fatwa est purement scientifique et informative, à savoir répondre aux nombreuses questions soulevées par les gens à ce sujet, notamment celles relatives à la Zakat sur les revenus

issus des nouvelles activités de la vie économique moderne comme les rémunérations, les services et les divers investissements et transactions, et aussi pour ce qui est du seuil minimum des montants et des délais de règlement.

En exécution de l'Ordre d'Amir Al Mouminine, que Dieu Le préserve, l'instance scientifique chargée des fatwas, se penchera sur ce sujet avec l'aide potentielle d'experts, tandis que le Conseil se chargera de rendre publique la fatwa dans un délai d'un mois. Par la suite, le Conseil va lancer un site sur internet dédié aux questions liées à la Zakat via lequel les citoyens posent leurs questions et reçoivent les réponses.

Ainsi, à travers Cet Ordre, Amir Al Mouminine, que Dieu Le préserve, ne fait que suivre la voie de Son Aïeul, le Prophète Sidna Mohammed, Paix et Salut sur Lui, dans l'accomplissement du devoir de rappel, d'enseignement et de prédication, Lui qui a dit "Ala hal ballaght, Ala hal ballaght" (j'ai transmis, j'ai transmis), d'autant plus que le monde célèbre cette année l'anniversaire du 15e siècle de la naissance du Prophète, Paix et Salut sur Lui.

Puisse Dieu préserver Sa Majesté, Amir Al-Mouminine, fidèle protecteur des cultes de la religion.

Dieu L'Audient, exauce les vœux de ceux qui L'implorant".

Aïd Al Mawlid Annabawi

Grâce Royale au profit de 681 personnes

A l'occasion de l'Aïd Al Mawlid Annabawi, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu accorder Sa grâce à 681 personnes dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, condamnées par différents tribunaux du Royaume, annonce le ministère de la Justice dans un communiqué.

En voici le texte : "A l'occasion de l'Aïd Al Mawlid Annabawi de cette année 1447H - 2025G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 681 et se présentent comme suit :

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 488 détenus se répartissant comme suit :

-Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 12 détenus.

-Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 476 détenus.

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 193 personnes se répartissant comme suit :

-Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 65 personnes.

-Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 09 personnes.

-Grâce sur la peine d'amende au profit de 103 personnes.

-Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 16 personnes.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

Les ministres arabes des Affaires étrangères saluent les efforts soutenus de SM le Roi pour la défense d'Al-Qods

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont réitéré, lors de la 164e session du Conseil de la Ligue arabe tenue jeudi au Caire, leur soutien au rôle du Comité Al-Qods, présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, saluant les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Dans une résolution relative aux "développements et violations israéliennes à Al-Qods occupée", les membres du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux mesures israéliennes illégales à Al-Qods ont salué, à l'occasion de la 10e réunion, tenue en marge des travaux de la session, les efforts soutenus de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour la défense de la Ville Sainte.

De même, ils se sont félicités des projets réalisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods, sous la supervision du Souverain, pour l'ancrage des Maqdessis sur leur terre et le soutien à leur résilience.

D'autre part, le rapport intersession (163e - 164e) du Secrétaire général a mis en avant l'aide humanitaire et médicale d'urgence envoyée sur l'Ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 30 juillet 2025, en faveur de la population de la bande de Gaza.

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont salué également le rôle du Royaume du Maroc, sous la Sage Conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

dans le soutien aux causes arabes et à l'action arabe commune.

A cet égard, les ministres arabes des Affaires étrangères ont accueilli favorablement les décisions de "La 5ème réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats", tenue le 20 mai dernier à Rabat, à l'initiative conjointe du Royaume du Maroc et du Royaume des Pays-Bas.

Dans sa résolution relative aux "développements de la situation en Libye", le Conseil a réaffirmé son soutien à la mission des nations unies en Libye dans le cadre du mandat qui lui a été confié conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, en vue de favoriser un règlement politique global, sur la base de l'accord politique libyen, signé en 2015 à Skhirat, au Royaume du Maroc.

Dans le même sens, la résolution s'est félicitée, dans la clause portant sur les "relations arabes avec la République populaire de Chine", des décisions de "la 20e réunion de haut niveau du Forum de coopération sino-arabe", et "la 9e session du dialogue politique stratégique sino-arabe", tenues à Rabat le 20 et 21 mai 2025.

Les ministres arabes des affaires étrangères ont également salué, dans la résolution relative aux "développements de la situation au Yémen", la contribution du Royaume du Maroc au soutien des programmes de reconstruction dans la République du Yémen.

Enquête du Monde

Quand le journaliste se rêve en psychanalyste freudien



L'enquête a mêlé jugements préconçus, interprétation freudienne de l'histoire et confusion entre sphères privée et publique dans le parcours du Roi du Maroc. Elle a en revanche passé sous silence les questions centrales : le Sahara, la réforme, la position géostratégique, l'évolution des droits humains et le développement institutionnel. Le résultat fut, presque logiquement, la succession des «sept péchés».

Tout commence par deux images. La première appartient à ce que l'anthropologie politique classe comme la «sphère publique» : le Roi, Commandeur des croyants, dans son habit traditionnel hérité de l'époque impériale marocaine, présenté dans une posture que le journal qualifie de «raideur fragile», figé sur son siège au milieu du mouvement des fidèles en prière. Or ce récit est faux : les vidéos, diffusées par la télévision et consultables sur les réseaux sociaux, montrent exactement l'inverse : le Roi se déplaçant, dans la mesure que permet le corps. La seconde image appartient à la sphère privée : Mohammed VI en jet-ski sur la Méditerranée.

Opacité des sources et clichés journalistiques

De ces deux clichés, l'enquête déduit «la fin d'un règne». Personne, parmi ceux chargés de la relecture, n'a jugé bon de rappeler aux journalistes qu'il s'agissait de deux représentations de «corps» distincts, comme l'a magistralement théorisé l'historien Ernst Kantorowicz dans son ouvrage « Les deux corps du Roi ». D'un côté, le corps naturel du Souverain, mortel, soumis aux lois de l'âge et de la maladie ; de l'autre, le corps politique, intemporel, incarnation de la continuité de la monarchie, ou en d'autres termes, pour reprendre la formule de mon ami Hassan Tarik, le corps passager et le corps éternel. Une distinction que l'Etat marocain, sous Mohammed VI, a veillé à respecter scrupuleusement – au point de rappeler à l'ordre la télévision publique lorsqu'elle les a confondus lors d'un reportage sur ses promenades dans les rues de Tunis. Mais un tel effort intellectuel ne servait pas la thèse de l'enquête.

Le mélange constant entre sphère privée et sphère publique a donc dominé toute la description du règne. Sans justification claire, elle a été étendue à la famille, aux habitudes, aux voyages, aux goûts du Roi. Or cette distinction minutieuse fait partie des révolutions silencieuses de la nouvelle monarchie.

L'obsession freudienne et le piège de l'imaginaire

C'est dans ce cadre que s'est imposée «la tentative freudienne», vite transformée en une «floberterie» réductrice : ignorer les réalisations du Souverain pour ne s'intéresser qu'aux supposés refolements ou structures inconscientes, comme si l'on analysait un personnage fictif.

De ce fait, l'enquête aurait gagné à figurer dans la catégorie des «exercices d'été» que *Le Monde* affectionne, sous le titre évocateur de «fiction politique». L'imaginaire a pris le pas sur l'analyse, jusqu'à teinter les descriptions du Roi d'un bout à l'autre : son rapport à son père, ses paroles supposées, ses états

d'âme, sa timidité, sa colère, son goût pour les fêtes. Autant d'éléments livrés à l'appétit spéculatif des enquêteurs.

Entre Freud et Shakespeare : le Roi face au père

L'enquête reprend à son compte, de bout en bout de l'enquête, le vieux schéma freudien du «meurtre du père» pour juger Mohammed VI. Elle affirme qu'avant son intronisation, le prince aurait affronté son père, Hassan II, lequel lui reprochait son goût pour la fête et doutait de ses capacités à gouverner. Des affirmations que n'accrédite aucune preuve sérieuse.

Cette lecture se nourrit d'une tentation shakespearienne, convoquant l'image d'Henri et de son père, transposée de manière forcée d'une dynastie marocaine vieille de plusieurs siècles. Dans une société où la filiation se fonde sur le respect et le lien spirituel, appliquer une grille de tragédie élisabéthaine relève d'une projection culturelle incohérente.

Analyse et psychologisme approximatif

Une telle relation exige des années «d'observation et de suivi», elle ne saurait transformer un journaliste en psychiatre. L'article ne cite ni médecin, ni diagnostic, ni référence crédible mais seulement des lectures bancales de la vie d'un homme élevé dans l'univers monarchique, une éducation de roi.

Parfois, l'approximation atteint des sommets de maladresse. Ainsi, les auteurs évoquent le Prince Héritier préférant la boîte de nuit Amnesia à l'école Royale, comme si les horaires de l'une et de l'autre coïncidaient !

La caricature culmine lorsque cela réduit la réforme de la Moudawana, impulsée par Mohammed VI, à une conséquence de la vie au palais et de la présence d'un harem. Les clichés effacent de leur récit l'histoire même de cette réforme et son long cheminement, amorcé dès Mohammed V et poursuivi sous Hassan II. Jamais aucun analyste sérieux n'a osé prétendre que ces Souverains avaient engagé des réformes juridiques sous l'influence d'un «climat de harem» !

La Moudawana : un enjeu religieux et sociétal majeur

L'approche retenue par l'enquête nie la véritable portée de la réforme : un moment crucial dans la confrontation entre religion et droits universels, entre Commanderie des croyants et Etat-nation, entre courants conservateurs et modernistes. Le tout est réduit à un exotisme de façade.

Les auteurs n'ont pas pris la peine de retracer les accumulations successives. Pas un mot sur la lettre Royale adressée au chef du gouvernement en octobre 2023, qui a marqué l'ouverture de la deuxième phase de la réforme de la Moudawana. Ce texte puisait abondamment des lacunes dénoncées de longue date, comme le mariage des mineures. Or il est traité comme un sujet marginal, comme s'il n'existait pas.

Quant aux femmes marocaines, dont l'enquête se prévalait pour dénoncer une «révolution inachevée», elles sont réduites au silence. Leurs luttes, pourtant au cœur des mutations sociales actuelles, ne sont pas évoquées.

Le récit biaisé d'un «arc réformateur refermé»

Les deux auteurs affirment que l'arc des réformes et de l'ouverture démocratique se serait clos à partir de 2003, parfois 2004, avec l'adoption de la Moudawana, ou encore dès 2002 avec les élections législatives. Selon eux, le pays aurait basculé vers une «autorité centralisée» détenue par le Roi, une notion attribuée à un politologue anonyme qui interdit curieusement qu'on cite son nom.

Cette thèse conduit à une contradiction flagrante : si la parenthèse s'est fermée en 2004, comment expliquer les évolutions intervenues vingt ans plus tard sans même les mentionner? Rien n'est dit de l'Instance Équité et Réconciliation (2004-2006), pourtant fondatrice d'un

Maroc nouveau, ni de ses débats qui ont marqué l'histoire politique récente.

Printemps arabe : la peur inventée

Quant au Printemps arabe, l'enquête évoque un «effroi» inédit au palais, citant encore une fois une source anonyme «proche du pouvoir». La réalité est toute autre : le Maroc a montré un exemple de résilience politique sans effusion de sang, sans victimes. Le pays a évité l'impasse dans laquelle se sont engouffrés d'autres régimes, en accélérant au contraire la cadence des réformes.

Le leadership du Roi dans la conduite du processus constitutionnel fut perçu comme la garantie de stabilité et d'avenir. Le Maroc a offert ainsi un modèle en évitant de sombrer dans l'impasse politique qui a emporté d'autres régimes. Chacun a perçu que la conduite de la réforme relevait de celui qui élaborait la nouvelle Constitution. Le rythme des réformes s'était d'ailleurs déjà accéléré à cette époque, avec notamment la régionalisation, initiée en 2010 sous une forme visant à transformer la nature même de l'Etat.

La tentation de l'arrogance française ressurgit de façon flagrante lorsque les deux auteurs affirment, sans nuance, que «Nicolas Sarkozy aurait suggéré au roi Mohammed VI la réforme et le discours du 9 mars».

Ainsi, pour les «journalistes» français, la réforme institutionnelle au Maroc viendrait soit... du «harem Royal», comme pour la Moudawana, soit du «harem républicain» en France, à travers la Constitution !

Or Sarkozy lui-même a dit tout l'inverse, noir sur blanc, dans le livre qu'il a publié l'an dernier :

«Comme cela m'était arrivé souvent par le passé, j'ai été une nouvelle fois surpris par la profondeur de la vision du Roi du Maroc et par la hauteur de son interaction. Nous avons abordé à plusieurs reprises sa réflexion institutionnelle, il revenait sans cesse sur cette question. Je l'ai trouvé créatif, mais je ne m'attendais pas à ce qu'il prenne une décision aussi rapide et surtout avec une telle force !»

Le Maroc, à l'instar d'autres pays arables, traversait des tensions graves, avec de nombreuses manifestations et beaucoup d'agitation. Le Roi ne disposait ni de ressources pétrolières ni gazières pour calmer la rue, ce qui représentait une difficulté supplémentaire. Confronté aux volcans du Printemps arabe, il a choisi d'anticiper et d'innover. Il n'était pas sous pression, étant capable de gérer son calendrier. Dans une initiative qui a surpris tous ses opposants, il a annoncé une grande réforme de la Constitution.

Par cette réforme, ses pouvoirs politiques et religieux ont été réduits, ce qui constituait déjà une avancée considérable. Mais il est allé plus loin en décidant de soumettre son projet à référendum dès le mois de juillet suivant. La surprise fut totale, la créativité profonde et l'agenda d'une rapidité exceptionnelle, dû par une volonté personnelle. Après l'adoption de la nouvelle Constitution, le chef du gouvernement serait issu du parti arrivé en tête aux élections législatives. Concrètement, cela signifiait que le Maroc allait

désormais avoir un gouvernement issu du suffrage universel direct. Jusqu'ici, le Roi avait le pouvoir de nommer librement le Premier ministre, pouvoir auquel il a renoncé. Ces changements ont ouvert une ère totalement nouvelle pour le Maroc, un événement de grande importance.

J'ai demandé à Mohammed VI s'il agirait de la même manière dans le cas où la victoire électorale reviendrait aux islamistes, ses adversaires historiques. Sa réponse fut sans ambiguïté : oui. Et c'est exactement ce qu'il fit lorsque le moment arriva.

De plus, il a renforcé l'indépendance de la justice et transféré au chef du gouvernement la compétence de nomination des hauts fonctionnaires civils. Le caractère «sacré» de la personne du Roi fut supprimé et remplacé par une formule moins solennelle : «La personne du roi est inviolable, et le Roi mérite respect et vénération.» L'islam est resté religion d'Etat, et le Roi est demeuré Chef suprême des armées. J'ai publié un communiqué saluant ce que j'ai appelé «un parcours exemplaire».

Dialogue d'égal à égal, pas une leçon

Nulle part Sarkozy ne parle de «conseil», mais d'un dialogue d'égal à égal. Mieux encore, il reconnaît que la vision et la rapidité d'action du Souverain marocain ont dépassé ses propres attentes.

Le récit de l'ancien président français contredit donc frontalement celui des journalistes du journal Le Monde. Loin d'être un Monarque passif suivant les injonctions de l'étranger, Mohammed VI apparaît comme l'initiateur d'une réforme profonde et autonome, saluée jusque par son interlocuteur de l'époque.

Peut-être faudrait-il, avant de pérorer, que ces journalistes commencent par lire le livre de leur ancien président...

La question du Sahara vue par Le Monde

Chaque fois qu'il est question du Sahara et de diplomatie, Le Monde place «la souveraineté du Maroc sur le Sahara» entre guillemets. Lorsqu'il décrit la visite d'Emmanuel Macron du 28 octobre, le quotidien parle même de «capitulation» face au Maroc.

L'Algérie est systématiquement introduite comme contrepois. Clairement ils veulent nous faire comprendre que l'inclinaison de Macron vers Rabat viendrait du rejet par Alger de sa main tendue. Ainsi, la souveraineté marocaine est reléguée au rang de simple «formule magique», la presse française continuant à désigner la région comme «Sahara occidental». Quant au patriotisme marocain, il est qualifié de «vindicatif», à titre d'exemple à travers la réaction des Marocains contre Jamel Debbouze lorsqu'il avait adopté une position ambiguë lors du match France-Maroc au Mondial.

Un Roi «étrange» et absent des sommets ?

Le Monde reconnaît au Roi ses succès en politique extérieure, mais qui devient aussitôt «un monarque étrange» qui n'ai-

merait pas la diplomatie. Aucune prise de position n'est pourtant citée à l'appui de cette assertion.

Le journal insiste sur son absence aux grandes rencontres internationales, sans préciser lesquelles, et sur des rendez-vous manqués avec Xi Jinping, Pedro Sánchez ou Recep Tayyip Erdogan – sans citer une seule déclaration de ces dirigeants. Il aurait suffi pourtant de lire le message officiel du président chinois saluant sa rencontre avec le Prince Héritier.

Quant à l'anecdote du chambellan qui aurait réveillé le Roi en 2010 pour un rendez-vous international et provoqué sa colère, on ignore d'où elle sort : qui était présent ? Qui aurait pu rapporter des faits qu'un chambellan n'a pas le droit de divulguer ?

S'agissant des relations avec les Etats-Unis, l'enquête note avec ironie que «le Roi, qui ne s'intéresse ni à la politique internationale ni au travail diurne», aurait pourtant signé un coup de maître diplomatique.

La contradiction devient criante lorsque les journalistes concluent, dans un chapitre intitulé «Le Makhzen et l'art des secrets du palais», que Mohammed VI ne se préoccupe que de trois choses : «L'économie, la diplomatie et la famille».

L'ensemble de ces acquis est présenté comme le fruit d'un simple «ennui international», d'un «désintérêt global», et non comme le résultat d'une diplomatie cohérente, crédible et constante. Le mérite du Maroc est ainsi réduit à de la chance ou, pire, à du «chantage» envers l'Espagne sur la question migratoire – comme si les flux avaient cessé – ou à une revanche pour l'affaire de l'îlot Leila.

Concernant la France, Le Monde affirme que Paris serait «revenue» à son rôle de chef de file européen en faveur du plan d'autonomie du Sahara, «élaboré avec la France», reprenant à son compte ce qu'avait maladroïtement déclaré Abdelmajid Tebboune.

Le quotidien ajoute que «le palais manipule avec brio» les acquis diplomatiques autour de la «marocanité» du Sahara (toujours entre guillemets), en les opposant à l'Algérie, présentée comme l'«ennemi épouvantail».

Enfin, l'article reprend une vieille rhétorique algérienne et séparatiste : selon lui, le Sahara «sauverait la monarchie», puisque «le Maroc aurait lancé la Marche Verte pour envahir le Sahara espagnol devenu Sahara occidental». Une formule d'«invasion» qui relève davantage du lexique séparatiste véhiculé officiellement par Alger et continuellement relayé par le Polisario que d'une analyse journalistique équilibrée.

Par Abdelhamid Jmahri



Omar Hilale conclut avec succès la négociation de la déclaration politique du deuxième Sommet social prévu à Doha



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, accompagné de son homologue de Belgique, Sophie De Smedt, a remis au président de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies le projet final de la Déclaration politique de Doha pour le développement social qui sera adoptée par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet qui aura lieu du 4 au 6 novembre pro-

chain dans la capitale du Qatar.

Ce projet final est le fruit d'un processus de négociations intenses.

A cette occasion, le président de l'AG de l'ONU, Philemon Yang, a félicité les deux ambassadeurs, en leur qualité de facilitateurs de ce processus, pour cet accomplissement, qu'il a qualifié de rare dans le contexte multilatéral actuel. Il a souligné que le consensus est devenu une "monnaie rare" et que parvenir à réunir les États membres

autour d'une thématique à la fois complexe et essentielle comme le développement social constitue un véritable succès diplomatique.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a adressé ses "chaleureuses félicitations" à M. Hilale dès qu'il a été informé de l'aboutissement consensuel de la déclaration politique.

Cette déclaration marque une avancée décisive pour le développement social mondial. Il té-

moigne du leadership visionnaire et fédérateur des deux Royaumes, le Maroc et la Belgique, qui ont su rapprocher les positions divergentes et catalyser un renouvellement de l'engagement de la communauté internationale pour la réalisation du développement social.

Cette responsabilité onusienne confiée à M. Hilale et le rôle central joué par le Royaume du Maroc dans ce processus onusien consacrent le modèle marocain de développement social, guidé par la clairvoyance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui place l'élément humain au cœur des politiques publiques à travers la justice sociale, la préservation de la dignité humaine et la promotion des droits de l'Homme.

Ce modèle, porté par des réformes structurantes telles que l'Initiative nationale pour le développement humain, la généralisation de la protection sociale et l'inclusion des jeunes et des femmes, constitue une véritable "success story" reconnue au niveau national, régional et international.

Ce processus intergouvernemental trace la voie vers le Sommet social de 2025, qui se tiendra trente ans après le premier Sommet mondial historique de Copenhague.

La Déclaration politique définit les orientations pour la prochaine décennie du développement social, en s'articulant autour des trois piliers fondamentaux: l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois décents et l'intégration sociale.

Elle intègre également des dimensions transversales du développement durable comme l'autonomisation des femmes, l'accès universel à un logement décent ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement, l'extension de la protection sociale, la garantie d'une éducation inclusive et de qualité pour tous, et le renforcement d'un engagement mondial renouvelé en faveur de la justice sociale.

Débat à Laâyoune sur l'innovation scientifique au service du développement de la santé en Afrique

L'innovation scientifique constitue la pierre angulaire du développement de la santé en Afrique, ont souligné les participants à une conférence organisée, vendredi soir à Laâyoune, dans le cadre du 6e E-Congrès de la Société marocaine d'anesthésie, d'algésie et de réanimation (E-SMAAR).

Les conférenciers chacun dans son domaine d'expertise, à savoir la médecine de précision, l'imagerie médicale, la médecine prédictive et préventive, l'oncologie, la blockchain et l'intelligence artificielle (IA), ont mis en avant les avancées technologiques pouvant contribuer au développement de la santé dans le continent africain.

S'exprimant à cette occasion, le directeur exécutif de l'Alliance pour la recherche médicale en Afrique, Bamba Gaye, a formulé des recommandations structurantes pour l'usage de l'IA en santé, appelant à l'adaptation des algorithmes aux réalités africaines et à l'inclusion numérique pour garantir un accès équitable, ainsi qu'à la création de partenariats public-privé en soutien aux startups.

L'expert sénégalais a également insisté sur la nécessité d'une gouvernance éthique des données, incluant la transparence algorithmique et une régulation efficace de la protection des données personnelles.

Intervenant dans le même cadre, le directeur du laboratoire des réseaux de communication au Canada, Abdelhakim Senhaji, a exposé le poten-

tiel de la technologie blockchain dans le domaine de la santé.

Parmi les usages possibles, il a évoqué la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, la création de dossiers médicaux unifiés et la mise en place d'authentifications numériques fiables.

De son côté, le directeur médical au Swiss Institute of Imaging and Image-guided Therapies, Salah Dine Qanadli a plaidé pour une réinvention de l'imagerie médicale sur le continent africain, mettant l'accent sur la nécessité de privilégier des technologies adaptées, peu coûteuses et facilement déployables.

L'expert a également préconisé une intégration progressive des technologies avancées dans le domaine médical, appelant à mobiliser la diaspora africaine en vue d'un transfert de compétences structurant.

Nina Maouelainin, directrice médicale de la pneumologie interventionnelle aux États-Unis, a, quant à elle, axé son intervention sur la prédiction du cancer du poumon, mettant l'accent sur les facteurs de risque spécifiques à l'Afrique, au-delà du tabac, comme la pollution intérieure, le VIH, la tuberculose ou encore les expositions professionnelles.

Elle a aussi recommandé le lancement de projets pilotes intégrant imagerie mobile et IA, ainsi que la création de registres régionaux des risques pour optimiser les ressources.

Pour sa part, le directeur du Centre Moham-



med VI de Recherche et d'Innovation, Boutayeb Saber, a mis en lumière les pistes d'intégration de la médecine de précision, plaidant pour une évaluation rigoureuse des projets, une veille scientifique constante et une mutualisation des ressources disponibles.

Pour l'ancien directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) en France et fondateur d'une société de biotechnologie, Mohamed Benahmed, il a insisté sur l'ancrage de la médecine prédictive et préventive dans les systèmes de santé africains.

Il a recommandé l'introduction de modules dédiés dans les cursus médicaux, la promotion de

la recherche locale à travers les centres de génomique, et la sensibilisation communautaire à la santé préventive.

Cette conférence a illustré la volonté partagée d'élaborer une vision africaine intégrée de la recherche et de l'innovation au service d'une médecine plus équitable, durable et technologiquement avancée.

Avec plus de 70 sessions scientifiques et la participation de 160 experts issus de 25 pays, le 6e E-Congrès (E-SMAAR), placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, se veut une plateforme d'excellence, réunissant les sociétés savantes marocaines et internationales.

Interpellation à Casablanca de 6 individus pour leur lien présumé à un braquage à main armée en France

La Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) a déféré six individus devant le parquet compétent à Casablanca, pour leur implication présumée dans un réseau criminel spécialisé dans le vol et le recel de biens issus d'un braquage à main armée commis sur le territoire français, apprend-on de source sécuritaire.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les investigations techniques menées par la BNPJ ont permis la saisie de 31 téléphones por-

tables provenant d'une attaque à main armée perpétrée en février dernier en France, ayant pris pour cible un magasin relevant d'une société de distribution de téléphones mobiles.

Les interventions menées dans le cadre de cette affaire se sont aussi soldées par l'interpellation de deux commençants à Marrakech et Rabat, ainsi que de quatre autres individus pour leur implication présumée dans la possession, le trafic et la vente de téléphones porta-

bles volés et issus du braquage à main armée commis en France. S'y ajoute la saisie de matériel électronique dont la provenance demeure suspecte. Les mis en cause ont été déférés au parquet compétent à l'issue des investigations dans cette affaire, s'inscrivant dans le cadre de la coopération sécuritaire bilatérale et la coordination mutuelle entre la Direction générale de la Sûreté nationale et la Police nationale française.

Rentrée scolaire

Société

Les librairies prises d'assaut

Avec la rentrée scolaire, les librairies de la ville de Rabat et de ses environs connaissent une activité exceptionnelle. Prises d'assaut par des élèves et des familles en quête de manuels et de fournitures scolaires, elles se transforment, en cette période, en un espace bondé où règne une ambiance marquée par une intense préparation pour une nouvelle étape après les vacances d'été.

En effet, la rentrée scolaire représente un rituel annuel dans la vie des familles marocaines qui, malgré les contraintes financières, veillent à se procurer les manuels et fournitures scolaires nécessaires pour offrir à leurs enfants les moyens d'accéder au savoir et leur permettre d'entamer avec confiance une nouvelle année scolaire prometteuse.

Ces familles, convaincues que l'éducation constitue un pont vers un avenir meilleur et un moyen de construire une personnalité équilibrée, n'hésitent pas à sacrifier d'autres dépenses, faisant ainsi de l'éducation une priorité absolue.

De leur côté, les libraires, conscients de leur rôle culturel et éducatif, accordent une attention toute particulière à cette période, en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des manuels scolaires et fournitures essentiels demandés par les élèves et leurs parents.

Dans ce sens, Mehdi Ben Taybi, employé dans l'une des grandes librairies de la capitale, a souligné que la rentrée scolaire constitue pour les libraires "la période la plus importante de l'année, vu qu'elle enregistre une affluence exceptionnelle".

Dans une déclaration à la MAP, il a fait observer que les librairies se préparent à ce rendez-vous plusieurs semaines à l'avance, en veillant à garantir la disponibilité des manuels officiels et complémentaires les plus demandés, rappelant que leur rôle ne se limite pas uniquement à la vente.

"La librairie est devenue un espace culturel et éducatif par excellence qui contribue à inculquer l'amour du savoir aux générations montantes, tout en faisant de la rentrée scolaire un moment em-

preint d'espoir et d'optimisme", a-t-il estimé.

Dans le même esprit, Hassan, père d'un élève du primaire, souligne que l'achat des manuels et des fournitures scolaires transmet aux enfants un message fort : celui que l'éducation demeure la priorité absolue. Pour lui, la rentrée scolaire est une étape marquée par des émotions intenses, où se mêlent la joie de commencer une nouvelle année et le sens de responsabilité.

Pour Fatima, mère de deux élèves du primaire, elle a affirmé qu'elle ne ménage aucun effort pour répondre aux besoins scolaires de ses petites, estimant que le sacrifice pour l'éducation est un investissement pour assurer à ses enfants une place honorable dans la société.

"Mes filles ont hâte de rejoindre les bancs de l'école, vu que ce retour symbolise pour elles le début d'une nouvelle étape pleine de défis", a-t-elle confié, ajoutant que cela fait de la rentrée scolaire un moment décisif, qui mérite l'engagement et la mobilisation de tous.

Province de Sidi Bennour

Lancement des fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne cité de "Mouchtraya"

Les travaux de fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne cité de "Mouchtraya" dans la commune d'El Gharbia (province de Sidi Bennour) ont été récemment lancés, et ce afin de recenser le patrimoine archéologique de la région.

Supervisées par le Laboratoire du Maroc et des pays méditerranéens relevant de l'Université Chouaib Doukkali, ces fouilles s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer la recherche et les études sur l'histoire de Doukkala, à travers la prospection archéologique.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du Laboratoire du Maroc et des pays méditerranéens, Abdellah Fili, a indiqué que ce projet est le fruit d'une convention de partenariat entre le laboratoire et l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine.

M. Fili, professeur d'histoire et d'archéologie à l'Université Chouaib Doukkali, a précisé que cet accord a pour objectif de mettre en place un projet archéologique national à El Gharbia, en partenariat avec les associations et les acteurs locaux, dans le but de recenser le patrimoine archéologique de la région en ce qui concerne les murailles, les portes et les vestiges céramiques.

Les fouilles, qui ont commencé au

début de la semaine en cours et qui se poursuivront dans leur première phase jusqu'à mardi prochain visent à réaliser un diagnostic précis, a-t-il relevé, notant que les échantillons prélevés feront l'objet d'analyses approfondies susceptibles de révéler de nouveaux résultats.

Pour sa part, le président de la fondation Chouaib Sdaiki Doukkali, Ahmed Sdaiki, a fait observer que les fouilles sont effectuées sur le site de la cité antique de "Mouchtraya", qui était surnommée "Al Madina" et était considérée comme la plus grande ville entre Safi et Azemmour.

Il a rappelé qu'une convention de partenariat a été signée entre la Fondation Chouaib Sdaiki Doukkali et le Laboratoire du Maroc et des pays méditerranéens, afin de promouvoir la recherche et les études sur l'histoire de Doukkala, et encourager la recherche scientifique dans ce domaine.

A noter que "Mouchtraya" est l'une des anciennes cités de la région de Doukkala. Fondée au 16^e siècle, elle a porté plusieurs appellations telles que "Al Madina El Gharbia" et "Mouchnzaya". Elle est située entre Qualidia et la commune d'El Gharbia.

بمناسبة الذكرى 50 للمسيرة الخضراء
ينظم المرصد المغربي لنبذ الإرهاب والتطرف
جامعة الشباب
50
ANNIVERSAIRE
تحت شعار
نصف قرن في الدفاع عن سيادة المغرب على صحرائه
ملكية مكافحة وشعب موحد وراءها
من 08 إلى 12 سبتمبر 2025 أصيلا
Université d'été de la jeunesse

A l'occasion du 50^e anniversaire de la Marche verte, l'Observatoire marocain contre l'extrémisme et le terrorisme organise l'université d'été des jeunes dans la ville d'Asilah, du 8 au 12 septembre 2025, sous le thème « Un demi-siècle de défense de la souveraineté du Maroc sur son Sahara... Une monarchie engagée et un peuple uni derrière elle ».

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

PANTOIS		PESANT- EUR		SÉLECT- ION EN APPEL	MYTHO	SODIUM		PERSONNE VIOLENTE		PATIO	ATTÉN- UÉS
HOMME À FEMMES						ACCÈS					
PRATIQUE						COULE EN FRANCE	RUISSEAU EXPLOSIF			ENFERMÉ	
EN APARTÉ			VAGUE DE CHALEUR	BRUT							
AGAÇANT									GRECQUE TANGIBLE		
AGENT	SYMBOLE DE L'OR CHANCE			DE BAS EN HAUT: AVENUE		VOCABLE RUISSEAU					
								POLICE TROMPÉS			
BOUT À BOUT			FESSE- MATHIEU								DÉGÉNÉ- RÉS
CERCUE- IL						LIAISON INCORR- ECTE		PAREIL À L'ENVERS			
EN AOÛT			HURLEM- ENT	EN RÉA	À L'ENVERS: RAPACE NOCTURNE				POIL FIN	POTE	
					VIEUX PLIS RADIUM			BUS			
MENU		POINT COMMUN									
MÈCHE REBELLE				CENT MÈTRES CARRÉS				MUGUET OU NÉNUPHAR			

Solution mots flechés d'hier

INTÉ- RISTES	C	DE RUIS- SEAU	BARRIC- ADE	B	EN BERNE	COULE	S	CONNE- REN	EN SIBÉRIE	POISSON COLLINE	V		
POISSON	O	P	P	O	P	O	R	T	U	N	I	T	E
SOPHON	N	A	U	N	E	A	B	E	L				
2 CORDES CORDES	S	R	O	C	L	A	D	L					
FILETS EN CORDE	R	E	T	S	C	E	N	A	C	L	E		
APRÈS AVOIR	V	A	M	P	I	R	I	S	M	E			
	B	A	L	I	A	D	A	P	T	E			
PINCE- PESSE	T	V	A	M	P	L	G						
MARQUÉ	E	T	A	C	H	I	P	O	T	E			
CHAMP DE BATAILLE	U	I	N	I	M	I	T	E	R				
	A	R	E	N	E	B	E	L	I				
FTAIN	S	N	F	E	R	U	E	S	E				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sâï (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelnourmeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe et publicité
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Lalyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dohman
Siham Zaïher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Champ de courses
- 2- Sans queue - Se crie à l'ennemi
- 3- Vil - Lança
- 4- Privé d'épines - Retint
- 5- Ils font feu - Préposition anglaise
- 6- Astate - D'une déesse d'Égypte
- 7- Possessif - Sut en désordre
- 8- Porte charge - Juge de chez nous
- 9- Un des Grands - Défini
- 10- Ils siègent - Avant les autres

VERTICALEMENT

- 1- Logis
- 2- La fin par la faim
- 3- Mettre - Greffe
- 4- Été capable - Filtre vivant - Aluminium
- 5- Appel à la prière - Pensé
- 6- Fautais
- 7- Possessif - Note
- 8- Hôpital populaire - Relatif
- 9- Poussé - Ensemble - Font le lin
- 10- Grosses voitures

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	O	D	A	L	I	S	M	E
2	A	V	I	O	N		V	A	U	X
3	N	I	E		G	R	E	V	E	
4	A	T		E	L	U		A	N	S
5	T	E	S	T	E		I	N	T	I
6	I		T	A	T	E	N	T		D
7	Q	U	E	T	E	R		S	U	E
8	U	N	I		R	O	C		R	R
9	E		N	O	R	D	I	Q	U	E
10	S	U		R	E	A	L	I	S	E

Grilles de sudoku

Facile

		4	5	8	3			
6	5	1		7	2			9
			3					
3	4		8		5		1	
7			1					5
	5	4		3		2	8	
			2					
9	6	7		1	5		3	
		1	3	6	7			

Moyen

	4	8			7			
		5	6		4		2	
7	6			8				5
			4		9			
4		5	1					2
	2	6						
9		3			4		8	
	2	9	7	1				
	7				2	9		

Difficile

			2					
	7			6	1			
5	8			4				3
2	3				5			
	9					7		
		7			8		4	
1			8			2	7	
		5	3			9		
				6				

Expert

	3	4	2				8	
9			6					
7				9				
	5	6						7
	4	3				8	9	
6				2	3			
		9						4
			8					5
2		5	4					1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	5	7	2	3	6	4	1	8
4	1	8	7	5	9	3	6	2
6	3	2	4	8	1	5	7	9
8	4	3	1	7	5	2	9	6
1	7	9	6	4	2	8	5	3
2	6	5	8	9	3	7	4	1
5	8	1	3	6	4	9	2	7
3	2	4	9	1	7	6	8	5
7	9	6	5	2	8	1	3	4

Moyen

3	5	4	8	6	7	1	9	2
6	2	7	1	5	9	8	3	4
8	9	1	3	4	2	6	7	5
2	1	9	6	7	5	3	4	8
7	6	3	4	8	1	2	5	9
5	4	8	9	2	3	7	6	1
4	7	2	5	3	8	9	1	6
1	8	6	7	9	4	5	2	3
9	3	5	2	1	6	4	8	7

Difficile

6	7	3	4	9	2	8	1	5
1	4	2	3	8	5	9	6	7
8	5	9	6	7	1	2	3	4
4	1	8	5	6	7	3	2	9
3	2	7	1	4	9	6	5	8
5	9	6	2	3	8	4	7	1
7	6	1	9	2	4	5	8	3
2	8	4	7	5	3	1	9	6
9	3	5	8	1	6	7	4	2

Expert

5	4	3	7	1	8	6	9	2
9	7	8	6	3	2	5	1	4
6	1	2	4	9	5	3	8	7
4	3	7	8	5	1	9	2	6
8	2	9	3	7	6	4	5	1
1	6	5	9	2	4	7	3	8
2	8	6	5	4	9	1	7	3
3	9	4	1	8	7	2	6	5
7	5	1	2	6	3	8	4	9

Economie

Mustafa Tuzcu

Un énorme potentiel pour renforcer la coopération économique

Le Maroc et la Turquie disposent d'un énorme potentiel pour poursuivre et renforcer davantage leur coopération économique, a souligné, jeudi à Salé, le vice-ministre turc du Commerce, Mustafa Tuzcu, qui effectue une visite de travail au Maroc, accompagné d'une importante délégation du secteur privé.

Intervenant lors d'une réunion de travail entre des opérateurs privés turcs et leurs homologues marocains, tenue en présence du secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, M. Tuzcu a mis en avant la forte interdépendance économique entre les deux pays dans des secteurs clés comme l'industrie et l'agriculture.

Pour lui, cette dynamique offre d'énormes opportunités de développement et de partenariat stratégique approfondi. De son côté, M. Hejira a insisté sur la nécessité d'améliorer la coopération dans le commerce extérieur et l'investissement, mettant l'accent particulièrement sur le renforcement des exportations marocaines sur le marché turc. Il a aussi relevé l'importance du développement des investissements turcs au Maroc, soutenant la dynamisation des relations économiques bilatérales.

Les perspectives de développement commercial entre le Maroc et la Turquie sont prometteuses, a-t-il fait valoir, ajoutant que les deux pays s'engagent à diversifier et à intensifier leurs échanges commerciaux.

A cette occasion, il a été également convenu d'identifier de nouvelles opportunités entre les opérateurs privés des deux pays dans des secteurs à fort potentiel et d'encourager les entreprises turques à investir au Maroc, y compris dans le secteur textile, ce qui permettra d'améliorer la compétitivité des entreprises marocaines et de faciliter leur accès aux marchés mondiaux.

En outre, les deux parties se sont engagées à multiplier les échanges entre les opérateurs à travers des forums d'affaires, rencontres B to B ou salons afin d'augmenter les échanges commerciaux, dans une logique gagnant-gagnant, dans divers secteurs notamment les énergies renouvelables, l'industrie automobile et ses composants, les produits agricoles, les produits de pêche, l'industrie aéronautique, l'industrie agroalimentaire, la construction et matériaux de construction, les produits pharmaceutiques et les technologies modernes.

A ce titre, il a été décidé de tenir un forum d'affaires à Istanbul à la mi-novembre 2025, afin de concrétiser cela en projets opérationnels au service du développement économique et des intérêts des deux pays.

Tout en soulignant l'importance de l'accord de libre-échange entre le Maroc et la Turquie, les deux parties ont décidé d'élargir l'accès préférentiel des produits agricoles marocains au marché turc, et ont mis en place un groupe de travail conjoint chargé de définir les produits concernés.

Maroc-Turquie

Les opérateurs privés explorent de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat



Les opérateurs privés marocains et turcs, réunis jeudi à Casablanca pour une table ronde économique, ont examiné les nouvelles opportunités d'investissement et les moyens de renforcer la coopération industrielle et commerciale bilatérale.

Organisée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) à l'occasion de la visite au Maroc du vice-ministre turc du Commerce, Mustafa Tuzcu, cette rencontre a permis aux chefs d'entreprise marocains et turcs de discuter notamment du renforcement des partenariats industriels entre le Maroc et la Turquie, ainsi que de la création de nouvelles synergies économiques.

Intervenant à cette occasion, Najib Chraïbi, président du Conseil d'affaires Maroc-Turquie de la CGEM, a rappelé que la Turquie compte parmi les partenaires économiques majeurs du Maroc, illustrant la complémentarité des deux économies qui ouvre la voie à la construction d'un partenariat durable, rapporte la MAP.

En outre, M. Chraïbi a mis en exergue la transformation profonde de l'économie marocaine, relevant l'importance de favoriser une intégration économique plus étroite, axée sur la coopération industrielle, le transfert de technologies et l'innovation. Osman Aksoy, membre du Conseil d'administration du DEIK (Conseil turc des relations économiques étrangères) a, quant à lui, salué cette rencontre entièrement dédiée au secteur privé, soulignant qu'elle permettra aux représentants d'entreprises de présenter directement leurs activités et de partager leurs expériences concrètes.

Dans cette optique, M. Aksoy a identifié plusieurs secteurs à fort potentiel, notamment le textile, l'automobile, la logistique, l'agriculture, la transition énergétique, les énergies renouvelables et les infrastructures, considérant que les projets des entreprises turques au Maroc et les outils de partenariat des entreprises marocaines en Turquie renforcent cette vision positive de collaboration.

De son côté, Mohamed Bachiri, président de "Maroc Industrie" et de la commission "Développement industriel" de la CGEM, a souligné l'importance de cette rencontre pour identifier des pistes de développement et de co-investissement entre les deux pays, rappelant que, depuis la signature de l'accord de libre-échange en 2006, les échanges se sont accrus, avec des effets contrastés sur certains secteurs marocains, notamment le textile.

A cet effet, M. Bachiri a souligné la nécessité de s'appuyer sur les forces complémentaires des deux pays, en particulier leur expertise et savoir-faire, ainsi que sur les atouts du Maroc en matière de partenariats, exprimant sa conviction que le renforcement des collaborations à travers des projets communs contribuera à créer de la valeur ajoutée pour les deux économies. Dans ce sillage, il a affirmé que ces actions conjointes représentent un enjeu majeur sur lequel les deux parties collaboreront prochainement, dans l'intérêt commun des deux nations.

La présidente du Conseil d'affaires Turquie-Maroc du DEIK, Zeynep Okyay Bodur, a, pour sa part, relevé que les échanges entre les deux parties

ont permis de définir des étapes clés pour structurer de manière plus stratégique les activités commerciales et de production. Parallèlement, elle a mis l'accent sur le potentiel important des relations économiques bilatérales, estimant que la stratégie de croissance orientée vers l'exportation du Maroc, combinée à l'expertise industrielle, à la diversité technologique et à l'expérience régionale de la Turquie, peut favoriser la création de chaînes de valeur régionales s'étendant vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Aussi, Mme Bodur a présenté plusieurs propositions concrètes, notamment la mise en place de groupes de travail sectoriels dans les domaines des énergies renouvelables, de la lo-

gistique, des infrastructures, des technologies agricoles, de l'automobile et du textile.

La visite de M. Tuzcu au Maroc à la tête d'une délégation de plus de 20 entreprises représentatives des différents secteurs de l'économie turque fait suite à la déclaration conjointe émise en juin dernier, qui constitue une nouvelle étape formalisant l'engagement des deux pays en faveur d'un partenariat économique équitable et durable. Elle témoigne de la pertinence de l'approche commune et de l'intérêt concret des investisseurs marocains et turcs à explorer les opportunités d'investissement mutuellement profitables ainsi que les voies de coopération renforcée dans des secteurs prioritaires.

Exportations : La Turquie engagée à soutenir la stratégie du Maroc

La Turquie est engagée à soutenir la stratégie économique marocaine axée sur le développement des exportations et la diversification des partenariats, a affirmé, jeudi à Salé, la présidente du Conseil d'affaires Turquie-Maroc au sein du DEIK (Conseil turc des relations économiques étrangères), Zeynep Okyay Bodur.

Intervenant lors d'une réunion de travail entre des opérateurs privés turcs et leurs homologues marocains, Mme Okyay Bodur a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération bilatérale pour accompagner la dynamique exportatrice du Maroc, notamment en développement de nouveaux secteurs porteurs tels que le textile, la distribution, l'aéronautique, l'énergie et la logistique, rapporte la MAP.

De son côté, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a mis en lumière l'enjeu de réévaluer le partenariat maroco-turc afin d'établir une coopération plus inclusive, couvrant davantage de secteurs et favorisant l'investissement industriel dans le Royaume.

Il a aussi relevé la nécessité d'adapter l'accord de libre-échange, en vigueur depuis 2006, aux nouvelles réalités économiques des deux pays.

Bourse : Le MASI gagne 0,17% du 1^{er} au 4 septembre

Le MASI, indice phare de la Bourse de Casablanca, a progressé de 0,17% à 20.088,15 points (pts) durant la période du 1^{er} au 04 septembre.

Le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, s'est bonifié de 1,77% à 1.962,85 pts.

En revanche, le MASI.20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, a cédé 0,01% à 1.644,15 pts et le MASI.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publié par Moody's ESG Solutions, a perdu 0,03% à 1.369,89 pts.

Sur le plan sectoriel, les indices "Société de financement et autres activités financières" (+6,71%), "Participation et promotion immobilières" (+5,98%) et "Transport" (+5,8%) ont réalisés les meilleures performances, rapporte la MAP.

A l'opposé, les secteurs "Agroalimentaire / production" (-2,47%), "Bâtiment et matériaux de construction" (-1,66%) et "Electricité" (-1,56%) ont accusé les plus forts replis.

Les échanges ont dépassé 2,1 milliards de dirhams (MMDH), réalisés principalement sur le marché central "Actions" et dominés par les transactions sur Ad-doha (13,95%), Sodep-Marsa Maroc (8,64%)

et TGCC (8,6%).

La capitalisation boursière s'est chiffrée à plus de 1.057,6 MMDH.

Aux valeurs individuelles, les plus fortes hausses ont été affichées par Stokvis Nord Afrique (+19,68% à 130,45 DH), Eqdom (+15,43% à 1.369 DH), Colorado (+11,24% à 99 DH), Zellidja (+10,18% à 270 DH) et Promopharm (+9,75% à 1.430 DH).

En revanche, S2M (-9,41% à 693 DH), Lesieur Cristal (-6,5% à 280,5 DH), M2M Group (-5,66% à 508 DH), LafargeHolcim Maroc (-4,38% à 2.050 DH) et Rebab Company (-3,77% à 102 DH) ont enregistré les plus fortes baisses.

Selon le magazine britannique «The Economist»

Le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, s'affirme comme puissance commerciale et industrielle

Le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est imposé comme une puissance commerciale et industrielle, écrit le magazine britannique The Economist.

"Le pays a attiré environ 40 milliards de dollars d'investissements industriels greenfield depuis 2020, se positionnant parmi les principaux bénéficiaires au monde", souligne la publication, dans un article paru jeudi sous le titre "Le Maroc est désormais une puissance commerciale et industrielle".

Conséquence directe : les exportations marocaines ont bondi de deux tiers en cinq ans, relève The Economist, qui met en avant le rôle déterminant des politiques favorables aux investisseurs, impulsées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Selon le média britannique, "le gouvernement a massivement investi dans la production d'électricité, les ports, les chemins de fer, les routes et les infrastructures solaires. Entre 2001 et 2017, le Maroc a consacré chaque année entre 25% et 38% de ses dépenses à ces infrastructures, l'un des taux les plus élevés au monde".

"Ces efforts ont permis, entre autres, de

lancer un train à grande vitesse qui longe la côte ouest du pays. Sur la route menant à Tanger Med, les automobilistes croisent d'interminables parcs éoliens et solaires, ainsi que des zones économiques spéciales prêtes à accueillir des investisseurs", relève la publication.

Depuis Tanger Med, qui est appelé à s'agrandir encore plus pour traduire les ambitions du pays, des navires quittent le port chaque heure à destination de l'Europe, transportant des véhicules ainsi que des pièces automobiles et composants industriels. Plus au sud, à Kénitra, une zone industrielle accueille Stellantis, Lear (l'un des principaux équipementiers américains), Faurecia (groupe européen de pièces automobiles) et Nexter (propriété chinoise), relève The Economist.

Grâce à l'accord de libre-échange signé avec l'Union européenne en 2000, suivi d'accords préférentiels avec 60 autres pays, le Maroc a su attirer "d'importants investissements de constructeurs automobiles comme Renault, puis Stellantis, explique le média, notant que cette dynamique a permis à des fournisseurs tels que Yazaki, fabricant de composants,

de s'y implanter à leur tour.

L'an dernier, le Maroc est devenu le premier exportateur de voitures et de pièces détachées vers l'Europe, devant la Chine et le Japon, un succès que le pays est déterminé à répliquer dans d'autres secteurs, comme l'aéronautique et l'industrie pharmaceutique, avec plus de 50 filières à forte valeur ajoutée en ligne de mire, indique The Economist.

Depuis 2012, les constructeurs automobiles ont investi plus de 8 milliards de dollars au Maroc, soit près d'un quart du total des investissements étrangers, accompagnés par des groupes comme l'Américain International Paper dans le secteur de l'emballage, note The Economist. A Kénitra, SIMRA fabrique des pièces pour Airbus, Bombardier et Safran représentant 5% de la valeur d'un A320, tandis qu'Alstom produit à Fès des boîtiers électriques et des câbles ferroviaires, ajoute le média britannique.

"Ces activités font de l'UE le premier partenaire commercial du Maroc, mais les investissements en provenance de Chine affluent également. Les entreprises chinoises ont annoncé au moins 10 milliards

de dollars d'investissements dans les véhicules électriques et les batteries, soit environ 5% du total mondial des investissements liés aux nouvelles routes de la soie au cours des deux dernières années", indique The Economist.

Soulignant la position géographique du Maroc, aux portes de l'Europe et à l'entrée nord du continent africain, la publication rappelle que le Maroc pilote un projet de gazoduc de 5.600 km reliant le Nigeria, en traversant 11 autres pays.

A Casablanca Finance City, hub financier tourné vers le continent, se sont installés le sud-coréen POSCO et le français Engie, écrit le média britannique, notant que cette dynamique conforte la volonté du Maroc de devenir un hub commercial et industriel majeur.

Avec ces investissements massifs, une position stratégique enviable et des politiques pro-investisseurs assumées, le Maroc confirme, souligne la revue, sa place de hub industriel et commercial incontournable, capable de séduire à la fois l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et de continuer à monter en puissance sur la scène économique mondiale.

Une délégation du Sénat kényan explore les opportunités de coopération à Dakhla-Oued Eddahab

Une délégation du Comité spécial sur les investissements publics des comtés et les Fonds spéciaux au Sénat kényan a effectué, jeudi, une visite de travail à Dakhla, afin de consolider les relations de coopération entre le Maroc et le Kenya.

Conduite par le président dudit Comité, Godfrey Osotsi, cette visite a constitué une occasion pour la délégation parlementaire kenyane de s'informer de la dynamique de développe-

ment que connaît la région et des projets structurants en cours de réalisation, tout en prospectant les opportunités de coopération et de partenariat avec les acteurs institutionnels et économiques locaux.

Dans une déclaration à la presse, M. Osotsi a indiqué que cette visite "s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays", notant que certaines régions kenyanes ont déjà conclu des accords de ju-

melage avec la région de Dakhla-Oued Eddahab, rapporte la MAP.

M. Osotsi, a, par ailleurs, rappelé que son pays soutient le Plan marocain d'autonomie pour régler le différend autour du Sahara marocain, notant que cette position claire a été réaffirmée lors de cette visite à Dakhla.

Pour sa part, le président du Conseil régional de Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja, a indiqué que les mem-

bres de la délégation parlementaire kenyane ont pris connaissance de différents projets inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

Cette visite, a-t-il poursuivi, s'inscrit dans la continuité de la coopération décentralisée déjà initiée entre certaines régions kenyanes et Dakhla-Oued Eddahab, rappelant qu'une délégation kenyane avait visité la

région l'année dernière et conclu des accords de partenariat.

Lors de ce déplacement, les membres de la délégation parlementaire kenyane ont tenu une rencontre avec les élus de la région et effectué des visites de terrain à plusieurs projets structurants, dont le chantier du nouveau port de Dakhla Atlantique, appelé à conforter le positionnement de la région en tant que hub économique et logistique de premier plan.

Quand Gad Elmaleh se livre

Entre rires, émotions et attachement profond au Maroc

Revenir au Maroc, pour Gad Elmaleh, n'est jamais anodin. L'humoriste raconte, dans un entretien accordé à la MAP, cette émotion unique qui le saisit chaque fois qu'il retrouve son public natal, mêlant souvenirs d'enfance, fierté de ses origines et complicité avec les spectateurs.

Après des années de tournées à travers le monde et une carrière internationale bien établie, l'artiste confie que la scène marocaine suscite en lui une appréhension particulière. "On peut se dire qu'après avoir tourné partout dans le monde, en français ou en anglais, on est aguerri, on sait exactement où on va. Mais ici, je ressens un trac différent", confie-t-il.

Un trac qu'il attribue non pas au spectacle, mais à la profondeur du lien qui l'unit à ses spectateurs : "Il y a un tel amour, une telle complicité avec le public marocain, qu'on ne veut pas décevoir. C'est comme avec la famille".

Une relation d'autant plus singulière qu'elle s'inscrit dans la durée. En effet, cette proximité constante avec son public marocain, Gad Elmaleh l'explique facilement : "C'est simplement qui je suis profondément. Elle ne demande ni effort, ni démarche particulière dans mon cheminement affectif, mental,



identitaire ou intellectuel. Être connecté au Maroc, ça ne me demande pas d'effort. C'est naturel".

Une authenticité qu'il revendique aussi sur scène. Dans son spectacle "Lui-même", qu'il présente les 25, 26 et 27 septembre à Casablanca, l'humoriste aborde des thèmes intimes et universels à la fois : l'argent, les religions, sa vie de père ou encore sa quête du bonheur. "C'est probablement le spectacle où je me livre le plus", reconnaît-il, insistant sur cette volonté de partager

sans filtre, dans une complicité qui dépasse le simple rire.

Cette démarche s'accompagne d'un sentiment d'appartenance profond. Interrogé sur trois mots qui le définissent en tant que Marocain, Gad Elmaleh répond sans hésiter : "Dieu, la Patrie, le Roi". Pour lui, ces mots reflètent à la fois la fierté de ses racines et la profondeur du lien avec le public marocain, qu'il considère comme une véritable extension de sa famille.

Gad Elmaleh a également évo-

qué, avec nostalgie, ses souvenirs d'enfance à Casablanca et son parcours scolaire, offrant un message de tolérance et d'écoute aux parents confrontés à des enfants aux profils différents. "Peut-être qu'il faut parfois écouter les enfants qui sont différents et qui ont des parcours qui ne correspondent pas forcément à vos attentes", a-t-il souligné.

Dans un échange plus léger, l'artiste a partagé, avec son humour habituel et son rire communicatif, son plat marocain préféré, "Kefta Bid Maticha" (Tajine Viande hachée, oeufs et tomates), ainsi que le mot en darija qu'il utilise le plus, "Wa3ar", qu'il emploie dans toutes ses nuances.

Enfin, il résume son spectacle en trois mots : "Sobriété, vérité et rigolade", et décrit son public marocain comme "exigeant, affectueux et énergisant", marquant ainsi un retour à Casablanca placé sous le signe de la complicité, de l'émotion et de la fidélité à ses racines.

A Casablanca, la scène pour Gad Elmaleh devient le miroir de son attachement au pays et de la chaleur d'un public qu'il considère comme sa famille.

Par Soukaïna Benmahmoud

Festival international du théâtre expérimental du Caire

Hommage posthume au dramaturge marocain Hassan El Mniai

La 32e édition du Festival international du théâtre expérimental du Caire a rendu hommage, vendredi, au dramaturge et écrivain marocain feu Hassan El Mniai.

Une rencontre organisée au Conseil supérieur de la culture en présence de critiques et de chercheurs marocains et arabes a été l'occasion de revenir sur le riche parcours et le projet intellectuel de ce grand penseur (1941-2020), l'un des fondateurs les plus éminents de la critique théâtrale au Maroc et dans le monde arabe.

Un documentaire retraçant son parcours académique a été projeté, mettant en avant certaines de ses publications et ses contributions à des rencontres littéraires et artistiques, en tant

qu'un pionnier ayant œuvré à l'ancrage des études théâtrales au sein de l'université marocaine.

A cet égard, l'universitaire et chercheur Youssef Amfaza a souligné qu'El Mniai était le premier à avoir introduit les études théâtrales à la Faculté des lettres et des sciences humaines (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès), précisant qu'il fut également le premier Marocain à soutenir une thèse de doctorat sur le théâtre en France.

Dans le même sillage, le dramaturge Hassan Nafali a noté que la figure d'El Mniai est associée aux débuts de la critique théâtrale moderne au Maroc de "l'après-indépendance", tandis que l'universitaire Saïd Karimi a évoqué sa relation académique avec le défunt qui a été son pro-

fesseur, relevant qu'il a joué un rôle central dans l'ancrage du théâtre au sein de l'université marocaine.

Pour le président du Centre international des arts du spectacle de Tanger, Khalid Amine, le dramaturge est le père spirituel de la critique théâtrale marocaine et arabe. La chercheuse universitaire égyptienne Samia Habib est, quant à elle, revenue sur sa première rencontre avec El Mniai, dont les commentaires, en tant que professeur, avaient marqué un tournant important dans son parcours académique.

Natif de Meknès en 1941, Hassan El Mniai a commencé dès 1963 à publier des articles dans les domaines du théâtre, de la critique littéraire et de la traduction sur les colonnes de plu-

sieurs journaux et revues marocains et arabes. Il a signé des ouvrages de référence dans le domaine du théâtre, entre autres "Des recherches dans le théâtre marocain", "Ici le théâtre arabe", "Le théâtre et l'improvisation" et

"Le théâtre marocain de la création à la fabrication du spectacle". Il a aussi écrit sur d'autres domaines de la création dont les arts plastiques. Il est décédé le 13 novembre 2020 dans sa ville natale.



Des œuvres artistiques et littéraires marocaines bénéficient des subventions d'AFAC pour 2025

Plusieurs œuvres artistiques et littéraires marocaines ont bénéficié des subventions accordées par le Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC) pour l'année 2025.

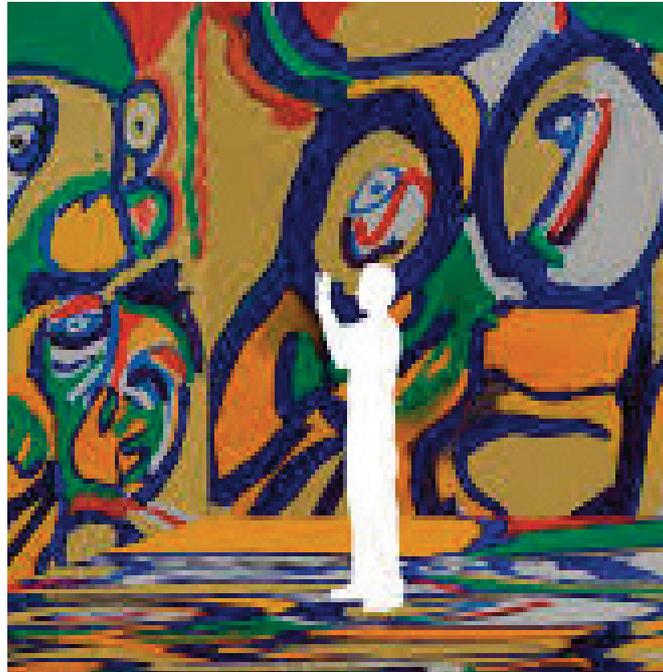
L'œuvre artistique "Fusée Musée" du Marocain Mohammed Laouli a bénéficié de la subvention du programme des arts visuels, annonce le Fonds sur son site web.

Pour ce qui est du programme des arts du spectacle, le Fonds a accordé ses subventions aux œuvres artistiques "Ighoud" de Mohamed Lamqayssi, "Mektoub" de Karima El Aidaoui et Omar Chakor ainsi que "Kms of Resistance" de Mehdi Dahkan.

"Le soleil des autres" de la réalisatrice Asmae El Moudir, "Women in the Sun" de Merieme Addou et "Foug Selk" d'El Mahdi Lyoubi ont été retenus au titre du programme "Films documentaires 2025".

"Wonderful Women" de Karima Ahdad et "Biography of a Mother from the Margins" de Zakaria Ibrahim ont obtenu la subvention AFAC pour le programme d'écriture créative et critique.

Créé en 2007, le Fonds arabe pour les arts et la culture est une initiative indépendante accordant des subventions aux artistes et organisations du monde arabe qui s'illustrent par leur créativité. L'AFAC intervient dans les domaines du cinéma, des arts vivants (théâtre), de la littérature, de la musique et des arts visuels (photo,...), tout en facilitant les



échanges culturels, la recherche et la coopération à travers le monde arabe et à l'international.

Depuis, le Fonds octroie chaque année près de 200 subventions dans le cadre d'appels à candidatures ouverts, répartis entre neuf programmes, à sa-

voir les arts du spectacle, les arts visuels, les films documentaires, la musique, la recherche sur les arts, l'écriture créative et critique, la formation et les événements régionaux, outre le cinéma et la photographie documentaire arabe.

Bouillon de culture

Art de la "Dakka"

La 11ème édition du carrefour national de l'art de la "Dakka" s'est tenue vendredi soir, à Taroudant, mettant en lumière la richesse de ce patrimoine culturel.

Initiée par l'Association de Dakka Rodania, cette manifestation culturelle vise à promouvoir cet héritage authentique et à assurer sa pérennité et sa transmission aux générations futures.

Cette édition a été marquée par la participation de plusieurs troupes locales et nationales de l'art de la "Dakka" ainsi que l'organisation de spectacles artistiques visant à consolider les valeurs de la créativité collective et à mettre l'accent sur la richesse et la diversité des rythmes musicaux marocains.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Association de Dakka Rodania, Lahcen Itkart, a relevé que l'objectif de ce festival est de mettre en valeur la Dakka Roudania en tant que forme d'art populaire ancestral, profondément enracinée dans la culture locale.

Cet événement ayant rendu hommage à plusieurs figures de cet art ancestral, a transformé la ville de Taroudant en capitale des arts populaires et contribué à renforcer son rayonnement culturel.

Devenu un rendez-vous annuel attirant des passionnés des arts rythmiques, le carrefour national de l'art de la "Dakka" est organisé en partenariat et avec le soutien de la commune de Taroudant, et en coopération avec la Direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Ouverture à Tétouan de la 5^{ème} édition du Festival international d'art plastique

La 5ème édition du Festival international d'art plastique s'est ouverte, vendredi soir à Tétouan, sous le thème "L'art est un plaisir pour tous".

Cette manifestation, organisée par l'Association marocaine pour le développement culturel et social, en partenariat avec la province et la commune de Tétouan, se veut un espace commun de création, une plateforme de soutien aux jeunes talents, et une célébration de l'humain à travers l'art.

Le festival vise également à rendre l'art plastique accessible à toutes les catégories sociales, au-delà de toute forme d'élitisme et des frontières fermées. Selon les organisateurs, cet événement constitue l'occasion de renouveler l'esprit de solidarité artistique entre les différentes cultures et les artistes venus des quatre coins du monde, en plus d'être un espace d'expression pour les nouvelles générations de créateurs et de promotion de dialogue interculturel.

Le festival constitue également une

invitation à l'échange et à l'ouverture, une célébration de la beauté, ainsi qu'un moment de contemplation artistique. Dans une déclaration à la MAP, la directrice du festival, Nissrine Chaoudri, a indiqué que cette manifestation vise à réunir des artistes talentueux des quatre continents, dotés de talents artistiques singuliers, et à rapprocher l'art des différentes franges de la société.

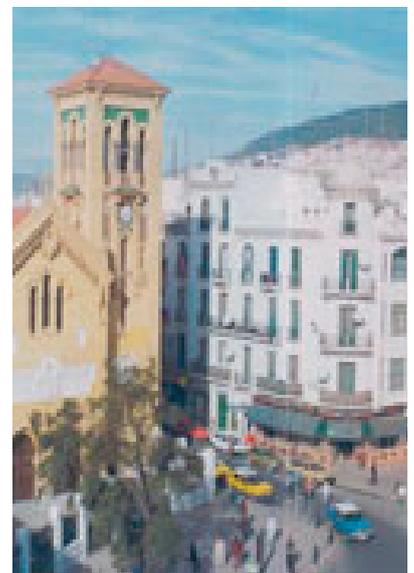
Mme Chaoudri a fait savoir que la cérémonie d'ouverture de cette édition a été marquée par le vernissage d'une exposition collective sur la place Riyad Al Amel, en présence du gouverneur de la province de Tétouan, Abderrazak El Manssouri, et du président de la commune de Tétouan, Mustapha El Bakkouri, avec la participation d'environ 80 artistes venus du Maroc, des Etats-Unis, d'Espagne, du Sultanat d'Oman, d'Egypte et d'Irak.

Elle a souligné que ce rendez-vous s'est imposé comme un événement artistique et culturel incontournable, avec

un programme riche et diversifié, notamment que cette édition est marquée par un vibrant hommage rendu à plusieurs artistes participant à l'exposition, notamment Saad Ben Cheffaj, Mohamed El Amrani, Mohamed Chouikh Ben Sefaj et l'artiste espagnole Margui Lopez.

Pour sa part, l'artiste Mohamed Chouikh a exprimé sa grande joie pour cet hommage dans sa ville natale, estimant que ce festival ne cesse de gagner en notoriété et de renforcer sa position dans le paysage artistique de la ville de Tétouan, en raison de sa noble mission et de sa vision claire.

Le programme de cette édition comprend des ateliers artistiques dédiés aux enfants talentueux et ceux en situation de handicap, leur offrant un espace d'expression libre, ainsi que des conférences autour de l'art entre le passé et le présent, l'art-thérapie et ses effets psychologiques, ou encore la relation entre l'art plastique et le théâtre, avec l



Succès surprise pour Jim Jarmusch Lion d'or à Venise



Au terme d'une édition très politique, la 82e Mostra de Venise a récompensé samedi un film américain indépendant de Jim Jarmusch sur la famille, décernant un lot de consolation à "The Voice of Hind Rajab" sur Gaza.

Lors d'une cérémonie de clôture marquée par les nombreux gestes et déclarations de solidarité à l'égard de Gaza, c'est le film "Father Mother Sister Brother" de Jim Jarmusch qui s'est vu décerner, à la surprise générale, le Lion d'or.

Il s'agit d'un triptyque entre le New Jersey, Dublin et Paris, porté par un casting cinq étoiles (Adam Driver, Cate Blanchett, Tom Waits...)

Très sobre dans sa mise en scène, ce long-métrage, où silences, gestes et regards comptent souvent plus que les dialogues, se veut une réflexion tendre sur la famille. Une sorte "d'anti-film d'action", s'est amusé son réalisateur de 72 ans.

Lunettes noires sur le nez et portant un pin's "Enough" ("Assez"), Jim Jarmusch a estimé qu'on "n'a pas besoin de parler politique pour être politique. Ça peut mettre en danger l'empathie et la connexion entre les gens, qui est la première étape pour résoudre les problèmes qu'on a".

Il a également remercié le jury, présidé par son compatriote Alexander Payne, d'avoir apprécié son "film discret".

Il a été choisi devant le favori de la Mostra, "The Voice of Hind Rajab", récompensé du

Lion d'argent, le deuxième prix le plus important.

Sa réalisatrice, Kaouther Ben Hania, a dédié ce prix aux travailleurs du Croissant-Rouge palestinien.

L'histoire de Hind Rajab est "l'histoire tragique de tout un peuple souffrant d'un génocide infligé par un gouvernement israélien criminel qui agit avec impunité", a-t-elle déclaré, très émue, sur scène.

"C'est bien les prix mais la chose la plus importante est que ce film soit vu et revu", a-t-elle déclaré ensuite à l'AFP Vidéo, rappelant que Jim Jarmusch est son "idole" et lui a donné envie de faire du cinéma.

Public bouleversé

Ovationné pendant 23 minutes, "The Voice of Hind Rajab" a bouleversé les festivaliers. Sa réalisatrice s'est appuyée sur les véritables enregistrements des appels au secours d'une fillette palestinienne qui avaient suscité une vive émotion au moment de leur révélation.

Hind Rajab a été retrouvée morte à l'intérieur d'une voiture criblée de balles dans la ville de Gaza, plusieurs jours après avoir passé des heures au téléphone, le 29 janvier 2024, avec le Croissant-Rouge palestinien. Le véhicule dans lequel elle voyageait avec six membres de sa famille avait été visé par des soldats israéliens.

Malgré une programmation faisant la part belle aux stars, la guerre dans la bande de Gaza

s'est largement imposée au cours de cette Mostra.

Le festival s'est ouvert sur l'appel d'un collectif fondé par dix cinéastes italiens à condamner la guerre déclenchée après l'attaque sans précédent du Hamas en Israël le 7 octobre 2023. A suivi un défilé inédit sur le Lido de plusieurs milliers de manifestants il y a une semaine.

Servillo récompensé

Le festival a également désigné meilleur réalisateur l'Américain Benny Safdie, qui a offert un rôle en or à Dwayne Johnson, alias The Rock, dans "The Smashing Machine", sur un combattant de MMA en proie à des addictions.

Souvent considérée comme une rampe de lancement pour les Oscars, la Mostra offre une large place au cinéma hollywoodien.

Mais c'est en définitive l'acteur italien Toni Servillo qui est reparti avec une récompense pour son rôle de président veuf en fin de mandat rattrapé par des dilemmes moraux dans "La Grazia".

Le film, qui traite de l'euthanasie, signe une nouvelle collaboration avec Paolo Sorrentino qui, comme lui, a acquis une stature internationale avec "La Grande Bellezza".

La Chinoise Xin Zhilei a reçu la coupe Volpi de la meilleure actrice pour sa performance de femme tourmentée lorsque reparait un ancien amant, dans "The sun rises on

us all" de Cai Shangjun.

La cérémonie s'est achevée sur un message de l'archevêque Pierbattista Pizzaballa, patriarche de Jérusalem, qui a ap-

pelé en visio à cesser "cette guerre au plus vite". "Nous le savons, cela n'a plus de sens de continuer. Il est temps d'arrêter cette dérive."

"Calle Malaga" de Maryam Touzani remporte le Prix du public

Le long-métrage marocain "Calle Malaga" de Maryam Touzani a remporté, samedi soir, le Prix du public dans la catégorie Spotlight en sélection officielle de la 82e édition du Festival international du film de Venise.

Tourné au Maroc, "Calle Malaga" raconte l'histoire d'une Espagnole de 79 ans qui vit seule à Tanger où elle profite de sa ville et de son quotidien.

La vie de Maria bascule lorsque sa fille Clara arrive de Madrid pour vendre l'appartement dans lequel elle a toujours vécu. Déterminée à rester dans cette ville qui l'a vue grandir, elle met tout en œuvre pour garder sa maison et récupérer les objets d'une vie.

Dans une déclaration à la MAP, Maryam Touzani s'est dite très émue d'avoir reçu le prix de la prestigieuse Mostra de Venise.

"Ce prix est très important pour moi car il signifie que le film a touché les cœurs. Quand on fait un film, c'est forcément qu'on va transmettre quelque chose de profond. C'est une très belle récompense et j'en suis très heureuse", a ajouté la réalisatrice marocaine.

Le producteur du long-métrage, Nabil Ayouch a, dans une déclaration similaire, exprimé son sentiment de grande fierté pour le Prix du public à ce grand festival cinématographique, tout en félicitant Maryam Touzani "pour le merveilleux travail de réalisation qu'elle a accompli".

"Il s'agit d'un prix qui, de manière plus large, récompense aussi le cinéma marocain et tous les efforts qui ont été fournis ces dernières années autant par les professionnels que les institutions qui nous soutiennent pour hisser le 7e art national aux plus hauts niveaux", a-t-il tenu à préciser.

"Calle Malaga" participera la semaine prochaine au Festival international de Toronto (TIFF).

Le Maroc a pris part à la 82e Mostra de Venise (27 août-06 septembre) à travers le Venice Production Bridge, où le Royaume a été invité d'honneur pour la première fois de son histoire.

- Vous parlez de la fille de cette dame que nous avons trouvée à la promenade ?
- Oui. C'est comme dans un jardin où les roses fanées font place aux roses nouvelles. L'avez-vous regardée ?
- Je n'y ai pas manqué.
- Comment la trouvez-vous ?
- C'est la tête d'une vierge de Raphaël sur le corps de sa Galathée ; et puis une douceur dans la voix !
- Une modestie dans le regard !
- Une bienséance dans le maintien !
- Une décence dans le propos qui ne m'a frappée dans aucune fille comme dans celle-là. Voilà l'effet de l'éducation.
- Lorsqu'il est préparé par un bon naturel. »

Le marquis déposa Mme de La Pommeraye à sa porte ; et Mme de La Pommeraye n'eut rien de plus pressé que de témoigner à nos deux dévots combien elle était satisfaite de la manière dont elles avaient rempli leur rôle.

Jacques.
Si elles continuent comme elles ont débuté, monsieur le marquis des Arcis, fustiez-vous le diable, vous ne vous en tirerez pas.

Le maître.
Je voudrais bien savoir quel est leur projet.

Jacques.
Moi, j'en serais bien fâché : cela gênerait tout.

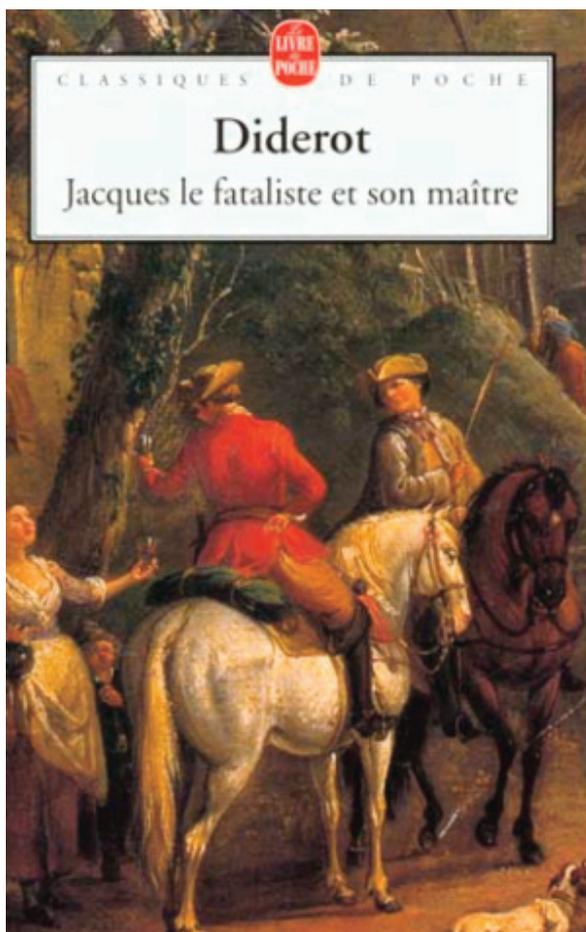
L'hôtesse.
De ce jour, le marquis devint plus assidu chez Mme de La Pommeraye, qui s'en aperçut sans lui en demander la raison. Elle ne lui parlait jamais la première des deux dévots ; elle attendait qu'il entamât ce texte : ce que le marquis faisait toujours d'impatience et avec une indifférence mal simulée.

Le marquis.
Avez-vous vu vos amies ?
Madame de La Pommeraye.
Non.
Le marquis.
Savez-vous que cela n'est pas trop bien ? Vous êtes riche : elles sont dans le malaise ; et vous ne les invitez pas même à manger quelquefois !

Madame de La Pommeraye.
Je me croyais un peu mieux connue de monsieur le marquis. L'amour autrefois me prêtait des vertus ; aujourd'hui l'amitié me prêle des défauts. Je les ai invitées dix fois sans avoir pu les obtenir une. Elles refusent de venir chez moi, par des idées singulières ; et quand je les visite, il faut que je laisse mon carrosse à l'entrée de la rue et que j'aie en déshabillé, sans rouge et sans diamants. Il ne faut pas trop s'étonner de leur circonspection : un faux rapport suffirait pour aliéner l'esprit d'un certain nombre de personnes bienfaisantes et les priver de leurs secours. Marquis, le bien apparemment coûte beaucoup à faire.

Le marquis.
Surtout aux dévots.
Madame de La Pommeraye.
Puisque le plus léger prétexte suffit pour les en dispenser. Si l'on savait que j'y prends intérêt, bientôt on dirait : Mme de La Pommeraye les protège ; elles n'ont besoin de rien... Et voilà les charités supprimées.

Le marquis.
Les charités ?
Madame de La Pommeraye.
Oui, monsieur, les charités !
Le marquis.



Vous les connaissez, et elles en sont aux charités ?

Madame de La Pommeraye.
Encore une fois, marquis, je vois bien que vous ne m'aimez plus, et qu'une partie de votre estime s'en est allée avec votre tendresse. Et qui est-ce qui vous a dit que, si ces femmes étaient dans le besoin des aumônes de la paroisse, c'était de ma faute ?

Le marquis.
Pardonnez-moi, mille pardons, j'ai tort. Mais quelle raison de se refuser à la bienveillance d'une amie ?

Madame de La Pommeraye.
Ah ! marquis, nous sommes bien loin, nous autres gens du monde, de connaître les délicatesses scrupuleuses des âmes timorées. Elles ne croient pas pouvoir accepter les secours de toute personne indistinctement.

Le marquis.
C'est nous ôter le meilleur moyen d'expiation nos folles dissipations.

Madame de La Pommeraye.
Point du tout. Je suppose, par exemple, que monsieur le marquis des Arcis fût touché de compassion pour elles ; que ne fait-il passer ces secours par des mains plus dignes ?

Le marquis.
Et moins sûres.
Madame de La Pommeraye.
Cela se peut.
Le marquis.

Dites-moi, si je leur envoyais une vingtaine de louis, croyez-vous qu'elles les refuseraient ?

Madame de La Pommeraye.
J'en suis sûre ; et ce refus vous semblerait déplacé dans une mère qui a un

enfant charmant ?
Le marquis.
Savez-vous que j'ai été tenté de les aller voir ?

Madame de La Pommeraye.
Je le crois. Marquis, marquis, prenez garde à vous ; voilà un mouvement de compassion bien subit et bien suspect.

Le marquis.
Quoi qu'il en soit, m'auraient-elles reçu ?

Madame de La Pommeraye.
Non certes ! Avec l'éclat de votre voiture, de vos habits, de vos gens et les charmes de la jeune personne, il n'en fallait pas davantage pour apprêter au caquet des voisins, des voisines et les perdre.

Le marquis.
Vous me chagrinez ; car, certes, ce n'était pas mon dessein. Il faut donc renoncer à les secourir et à les voir ?

Madame de La Pommeraye.
Je le crois.
Le marquis.
Mais si je leur faisais passer mes secours par votre moyen ?

Madame de La Pommeraye.
Je ne crois pas ces secours-là assez purs pour m'en charger.

Le marquis.
Voilà qui est cruel !
Madame de La Pommeraye.
Oui, cruel : c'est le mot.
Le marquis.

Quelle vision ! marquise, vous vous moquez. Une jeune fille que je n'ai jamais vue qu'une fois...

Madame de La Pommeraye.
Mais du petit nombre de celles qu'on n'oublie pas quand on les a vues.

Le marquis.
Il est vrai que ces figures-là vous suivent.

Madame de La Pommeraye.
Marquis, prenez garde à vous ; vous vous préparez des chagrins ; et j'aime mieux avoir à vous en garantir que d'avoir à vous en consoler. N'allez pas confondre celle-ci avec celles que vous avez connues : cela ne se ressemble pas ; on ne les tente pas, on ne les séduit pas, on n'en approche pas, elles n'écoutent pas, on n'en vient pas à bout.

Après cette conversation, le marquis se rappela tout à coup qu'il avait une affaire pressée ; il se leva brusquement et sortit soucieux.

Pendant un assez long intervalle de temps, le marquis ne passa presque pas un jour sans voir Mme de La Pommeraye ; mais il arrivait, il s'asseyait, il gardait le silence ; Mme de La Pommeraye parlait seule ; le marquis, au bout d'un quart d'heure, se levait et s'en allait.

Il fit ensuite une éclipse de près d'un mois, après laquelle il reparut ; mais triste, mais mélancolique, mais défait. La marquise, en le voyant, lui dit : « Comme vous voilà fait ! d'où sortez-vous ? Est-ce que vous avez passé tout ce temps en petite maison ? »

Le marquis.
Ma foi, à peu près. De désespoir, je me suis précipité dans un libertinage affreux.

Madame de La Pommeraye.
Comment ! de désespoir ?
Le marquis.

Oui, de désespoir... »

Après ce mot, il se mit à se promener en long et en large sans mot dire ; il allait aux fenêtres, il regardait le ciel, il s'arrêtait devant Mme de La Pommeraye ; il allait à la porte, il appelait ses gens à qui il n'avait rien à dire ; il les renvoyait ; il rentrait ; il revenait à Mme de La Pommeraye, qui travaillait sans l'apercevoir ; il voulait parler, il n'osait ; enfin Mme de La Pommeraye en eut pitié, et lui dit : « Qu'avez-vous ? On est un mois sans vous voir ; vous reparaissez avec un visage de déterré et vous rôdez comme une âme en peine.

Le marquis.
Je n'y puis plus tenir, il faut que je vous dise tout. J'ai été vivement frappé de la fille de votre amie ; j'ai tout, mais tout fait pour l'oublier ; et plus j'ai fait, plus je m'en suis souvenu. Cette créature angélique m'obsède ; rendez-moi un service important.

Madame de La Pommeraye.
Quel ?
Le marquis.

Il faut absolument que je la revoie et que je vous en aie l'obligation. J'ai mis mes grisons en campagne. Toute leur venue, toute leur allée est de chez elles à l'église et de l'église chez elles. Dix fois je me suis présenté à pied sur leur chemin ; elles ne m'ont seulement pas aperçu ; je me suis planté sur leur porte inutilement. Elles m'ont d'abord rendu libertin comme un sapajou, puis dévot comme un ange ; je n'ai pas manqué la messe une fois depuis quinze jours. Ah ! mon amie, quelle figure ! qu'elle est belle !... »

(A suivre)

Portrait



Aryna Sabalenka

Un "tigre" redevenu féroce à New York

C'est l'histoire d'une N.1 mondiale aussi crainte pour sa puissance sur le court que capable d'imploser sous la pression d'un match à enjeu: la Belarusse Aryna Sabalenka, sacrée samedi à l'US Open, est une championne qui peine encore parfois à croire en elle.

Service de plomb, coups droits fusants, changements de rythme à l'occasion: d'un point de vue tennistique, celle qui a découvert la petite

balle jaune par hasard à six ans "a plein d'outils", souligne son compatriote Max Mirnyi, venu la conseiller à New York.

Mais la native de Minsk reste à 27 ans "une joueuse et une personne assez émotive", ajoute Jason Stacy, chargé de la performance et de la préparation physique de la N.1 mondiale.

"La façon dont elle se sent va déterminer la direction qu'elle prendra", complète-t-il.

Quand elle est en confiance, celle qui s'est fait tatouer un tigre sur le bras gauche et arbore parfois des lacets aux couleurs du félin plante ses griffes dans les plus prestigieux trophées du tennis: Open d'Australie 2023 et 2024, US Open 2024 et 2025, WTA 1000 de Miami et Madrid...

Mais en 2025, la prédatrice de grands titres est longtemps restée sur sa faim, domptée par les Américaines Madison Keys en finale de l'Open d'Australie et Coco Gauff à Roland-Garros, un match où elle avait commis

70 fautes directes.

"Je dois me faire confiance (et) croire en mes décisions", a donc martelé la N.1 mondiale avant la finale de l'US Open, remportée samedi face à l'Américaine Amanda Anisimova 6-3, 7-6 (7/3).

Même après sa première victoire en Grand Chelem à Melbourne en 2023, elle avait dit avoir encore l'impression de n'être "pas légitime".

Pour son entraîneur Anton Dubrov, interrogé par L'Equipe à l'aube de sa finale victorieuse à l'US Open l'an dernier, "il fallait qu'elle réalise à quel point elle était douée".

Fille d'un joueur de hockey sur glace, qui décide de lui faire essayer le tennis en passant en voiture devant des courts alors qu'elle a six ans, Sabalenka affirme après sa victoire à New York que depuis la mort de son père en 2019, son objectif "a toujours été de faire rentrer notre nom de famille dans l'histoire du tennis".

Mais plus que son patronyme, c'est sa nationalité qui a attiré l'attention.

"Personnalité forte"

Régulièrement pressée de questions sur ses liens avec l'autoritaire président belge Alexandre Loukachenko, allié de la Russie de Vladimir Poutine, et sa position sur la guerre russo-ukrainienne, Sabalenka sèche en 2023 deux conférences de presse en principe obligatoires à Roland-Garros, affirmant ne pas se sentir en "sécurité". Elle revient finalement devant les journalistes après sa victoire en quart de finale contre l'Ukrainienne Elina Svitolina, pour dire qu'elle ne soutient ni "la guerre", ni "Loukachenko en ce moment".

"Je ne veux pas que le sport soit mêlé à la politique. Je veux juste être une joueuse de tennis", martèle-t-elle.

Compagne de l'entrepreneur brésilien Georgios Frangulis, Sabalenka a vécu un drame en mars 2024, quand son ex-compagnon Konstantin Koltsov est brutalement décédé à 42 ans, "vraisemblablement par suicide" selon la

police américaine, à quelques jours de son entrée en lice au tournoi de Miami.

Le cœur "brisé", la Belarusse parvient malgré tout à passer un tour en éliminant son amie Paula Badosa.

"C'est une personnalité très forte. Je la connais hors des terrains et ça ne me surprend pas", la complimente alors l'Espagnole.

Le constat vaut également sur les courts, où Sabalenka pousse volontiers des rugissements de joie ou de dépit. Ou verse des larmes de joie, comme samedi quand elle est tombée à genoux d'émotion sur le court Arthur-Ashe après son quatrième titre en Grand Chelem.

Jamais avare d'une grimace pour les caméras ou les photographes, ni d'une photo de vacances sur les réseaux sociaux, la Belarusse sait aussi afficher une certaine légèreté.

Après son échec en finale de Roland-Garros au printemps, elle avait livré sa recette pour évacuer sa déception: farniente à Mykonos et festin d'oursins en gélatine.

”

Je ne veux pas que le sport soit mêlé à la politique. Je veux juste être une joueuse de tennis, martèle Aryna Sabalenka

CONSTITUTION D'UNE SARL.A.U
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/08/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DE-NOMINATION: «FORM & FRAME» SARL.A.U
OBJET : ARCHITECTURE, SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MME HOUDA FARESS 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL 1000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MME HOUDA FARESS pour une durée illimitée.
DÉPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribu-

nal de commerce de Casablanca le 03/09/2025 sous le N°986875 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 691973
Pour Extrait et Mention
N° 5763/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 25/2025
Le 01/10/2025 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique Benslimane sis à avenue des FAR BENSILIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 25/2025 pour objet :
Etude de rectification du tracé de la RP 3333 au droit du PK 40+100 suite à son inondation par le barrage du AinKsab-Province de BENSILIMANE
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse :

www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (368 640,00DH TTC) trois cent soixante-huit mille six cent quarante dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5500,00) cinq mille cinq cents dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchéspublics.gov.ma**
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation
N° 5764/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

NATIONAL N° 6/2025
Le 03/10/2025 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique Benslimane avenue des FAR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 6/2025 pour objet :
Plan de campagne 2025- Achat de liant nécessaire à l'entretien du réseau routier relevant de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique de Benslimane-
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : **www.marchéspublics.gov.ma**
L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarante-quatre mille huit cents (244 800,00) dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cents (3500,00) dirhams TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchéspublics.gov.ma**
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation
N° 5765/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Equipement et de l'Eau
DIRECTION PROVINCIALE DE L'Equipement du Transport et de la Logistique de Mohammedia
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°13/2025
Réservé à la très petite, la petite et moyenne entreprise, la coopérative, l'union des coopératives, et de l'auto-entrepreneur
Le 02/10/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Travaux de réalisation des accotements bétonnés et fossés bétonnés au niveau de la

RP3006 relevant de la DPETL de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : **www.marchéspublics.gov.ma**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Deux cent vingt-huit mille six cent dirhams, zéro centimes TTC (228600,00dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille quatre cent dirhams (3400,00Dhs), il doit être dématérialisé ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchéspublics.gov.ma**.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 5766/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV - DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25T014/PLGV

Travaux de déviation des conduites existantes de l'ONEE - BO impactées par le projet de ligne LGV Kénitra Marrakech

AVIS RECTIFICATIF

Le directeur Support porte à la connaissance des concurrents intéressés que l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage a été modifiée comme suit :

Lire:

- L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à 361 054000,00 DH HT.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 5 416 000,00 DH

Au lieu:

- L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à 344 000 000,00 DH HT.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 5 160 000,00 DH

N° 5768/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Office National des Sciences Universitaires, Sociales et Culturelles
Cité Universitaire de Safi

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX NATIONAL A MAJORATION N° 01/CUS/2025

La directrice de la Cité Universitaire de Safi porte à la connaissance des concurrents que la date d'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national à majoration **N° 01/CUS/2025** ayant pour objet le nettoyage des bâtiments et locaux administratifs de la Cité Universitaire Safi (et qui a été publié au journal Le Matin N°18294 en date de 13/08/2025), a été reportée au 22/09/2025 au lieu du 09/09/2025, à 10h à la direction de la Cité Universitaire Safi, suite à la modification de l'article 7 du règlement de consultation.
Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 5767/PA

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechidj	Casa Oudj	Casa Voyageurs	Ain Sebba	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Safi	Safi Tafarout	Kénitra	Sidi yahya	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes au amir	Meknes	Sebba ayoun	Ain taoujdate	Fes	
171*																						
301						5:40	5:48	5:59	6:01	6:07	6:17	6:47	6:51	7:10	7:25	7:44	7:59	8:08	8:47	9:07	9:24	
203						6:40	6:48	6:59	7:01	7:07	7:17	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	20:25
600*	4:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:52	10:30	10:39	10:42	10:53	11:04	11:15	
602	5:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:15	
541						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:35	11:52	12:30	12:39	12:42	12:53	13:04	13:15	
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04	14:15	
543						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02	13:35	13:52	14:30	14:39	14:42	14:53	15:04	15:15	
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:33	15:42	15:53	16:04	16:15	
615/349	10:50	11:35	12:39	12:59	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:41	15:02	15:35	15:52	16:30	16:39	16:42	16:53	17:04	17:15	
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:15	
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:35	17:52	18:30	18:39	18:42	18:53	19:04	19:15	
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:15	
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:35	19:52	20:30	20:39	20:42	20:53	21:04	21:15	
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:33	21:42	21:53	22:04	22:15	
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:35	21:52	22:30	22:39	22:42	22:53	23:04	23:15	
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:35	22:52	23:30	23:39	23:42	23:53	24:04	24:15	
628	18:50	19:35	20:39	20:59	21:21	21:30	21:38	21:49	22:21	22:27	22:37	22:41	23:02	23:35	23:52	24:30	24:39	24:42	24:53	25:04	25:15	
339						22:15	22:23	22:34	23:06	23:14	23:24	23:28	23:49	24:02	24:19	24:30	24:42	24:53	25:04	25:15	25:26	
447	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:46	23:54	24:05	24:37	24:45	24:56	25:00	25:21	25:34	25:45	26:00	26:12	26:24	26:36	26:48	27:00	27:12

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain taoujdate	Sebba ayoun	Meknes	Meknes au amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi yahya	Kénitra	Safi Tafarout	Safi	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammedia	Ain Sebba	Casa Voyageurs	Casa Oudj	Berrechidj	Settat	Benguerdj	Marrakech	
766						3:50	3:56	4:06	4:28	4:50	4:56	5:10	5:17	5:36	6:02	6:55	6:56	7:12	7:12	8:18	9:01	
307	2:50					4:17	4:23	4:33	4:54	5:05	5:09	5:32	5:38	6:01	6:42	7:00	7:00	7:16	7:16	8:22	9:05	
AM	4:42					5:04	5:14	5:24	5:45	5:56	6:00	6:40	6:49	7:26	7:46	8:04	8:04	8:20	8:20	9:26	10:09	
104*	6:51					6:12	6:25	6:35	7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:31	8:44	9:06	9:30	10:31	11:34	
106	8:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:31	9:44	10:06	10:30	11:31	12:34	
170*	6:30	6:23	6:33	6:46																		
130	6:40	9:04				7:17	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31
132	7:40	7:54	8:04			8:17	8:22	9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	
134	8:40					9:17	9:22	10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	
136	9:40	9:04				10:17	10:22	11:04	11:17	11:39	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	
138	10:40					11:17	11:22	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	
120	11:40	11:54	12:04			12:17	12:22	13:04	13:17	13:39	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	
122	12:40					13:17	13:22	14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	
124	13:40	13:54				14:17	14:22	15:04	15:17	15:39	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	
142	14:40					15:17	15:22	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	
128	15:40	15:54	16:04			16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	
303	16:40					17:17	17:22	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35	20:44	21:06	21:30	
132	17:40	17:54				18:17	18:22	19:04	19:17	19:39	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	
144	18:40					19:17	19:22	20:04	20:17	20:39	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:35	22:44	23:06	23:30	
204	19:40	19:54	20:04			20:1																

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°33/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs
Le 06/10/2025 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°33/2025/DGM du 06/10/2025, pour : La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport d'Al-Hoceima (Préfecture de Al-Hoceima).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quinze Mille Trois Cent Soixante Dirhams TTC (315 360,00 Dirhams TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 29/09/2025 à 10h00 à l'aéroport d'Al-Hoceima.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5761/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTIN-
TERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 110/2025/CHUIRC
Le 21/10/2025 à 09 h 00 min
il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen El Arjoun- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°110/2025/CHUIRC du 21/10/2025 pour: ACHAT DE MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUE POUR L'HOPITAL MERE ENFANTABDERRAHIM HAROUCHI RELEVANT DU

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA.

Lot n°1 : APPAREIL DE DIAGNOSTIC DE LA FIBROSCANNE HEPATIQUE
Lot n°2 : Appareil de gaz du sang (GDS)

Lot n°3 : APPAREIL DE NCPAP POUR NOUVEAU-NE TYPE 1

Lot n°4 : APPAREIL DE PHOTO THERAPIE CONVENTIONNELLE POUR NEONATOLOGIE

Lot n°5 : APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE INTENSIVE

Lot n°6 : BILIRUBINOMETRE

Lot n°7 : BIS INDEX BISPECTRAL MONITORAGE DE LA SEDATION

Lot n°8 : BISTOURI ELECTRIQUE MONOPOLAIRE ET BIFOLAIRE POUR CHIRURGIE GENERALE

Lot n°9 : Cardiocytographe gémeilaire.

Lot n°10 : Centrale de surveillance pour toco-cardiographes

Lot n°11 : COLONNE DE COELICHIURGIE FULL HD TRI CCD

Lot n°12 : COUVEUSE TYPE 2

Lot n°13 : DEFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE AVEC SCOPE SUR CHARIOT

Lot n°14 : DERMATOLOGIE

Lot n°15 : ECHOGRAPHE COULEUR AVEC 5 SONDES

Lot n°16 : ECHOGRAPHIE PORTABLE

Lot n°17 : ECLAIRAGE OPERATOIRE MOBILE

Lot n°18 : ELECTROCARDIOGRAMME (ECG) A 12 PISTES AVEC PROGRAMME D'INTERPRETATION

Lot n°19 : ELECTROENCEPHALOGAPHE NUMERIQUE 19 CANAUX AVEC VIDEO ET SPO2 (Appareil FIXE)

Lot n°20 : ELECTROTHERAPIE MODULAIRE 2 CANAUX +SEMG

Lot n°21 : GASTROVIDEOSCOPE PEDIATRIQUE

Lot n°22 : GENERATEUR ULTRACISION ET THERMOFUSSION

Lot n°23 : INCUBATEUR DE REANIMATION AVANCE NEONATAL

Lot n°24 : MATELAS ALTERNATING

Lot n°25 : MONITEUR DE PRESSION ARTERIELLE

Lot n°26 : MONITEUR MULTIPARAMETRIQUE (ECG-SPO2-PNI-T°)

Lot n°27 : MOTEUR ORTHOPEDIQUE ELECTRIQUE +RECHARGE BATTERIE

Lot n°28 : POMPE DE NUTRITION ENTERALE

Lot n°29 : POMPE VOLUMETRIQUE

Lot n°30 : RADIO MOBILE

Lot n°31 : RESPIRATEUR D'ANESTHESIE AVEC CAPHN

Lot n°32 : RESPIRATEUR DE REANIMATION

Lot n°33 : RESPIRATEUR DE TRANSPORT

Lot n°34 : STATION D'ACCUEIL POUR QUATRE POUSSERES SERINGUES

Lot n°35 : Système de video bronchoscopie HD pédiatrique

Lot n°36 : Système d'épura-

tion extra-rénale continue avec kits adaptés à la population pédiatrique

Lot n°37 : TABLE CHAUFFANTE

Lot n°38 : TABLE OPERATOIRE DE CHIRURGIE CLASSE PEDIATRIQUE

Lot n°39 : THERMOSOUDEUSE TYPE 2

Lot n°40 : VIDEO LARYNGOSCOPE AVEC LAMES TYPE 1.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit:

Lot n°1 : 660 000,00 (six cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°2 : 130 000,01 (cent trente mille dirhams centime toutes taxes comprises)

Lot n°3 : 672 000,00 (six cent soixante-douze mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°4 : 280 000,03 (deux cent quatre-vingts mille dirhams trois centimes toutes taxes comprises)

Lot n°5 : 192 000,00 (cent quatre-vingt-douze mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°6 : 66 000,00 (soixante-six mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°7 : 85 000,00 (quatre-vingt-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°8 : 89 520,00 (quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°9 : 360 000,00 (trois cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°10 : 120 000,00 (cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°11 : 988 000,00 (neuf cent quatre-vingt-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°12 : 1 188 000,00 (un million cent quatre-vingt-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°13 : 300 000,00 (trois cents mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°14 : 145 000,00 (cent quarante-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°15 : 700 000,01 (sept cents mille dirhams centime toutes taxes comprises)

Lot n°16 : 619 999,99 (six cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°17 : 72 000,00 (soixante-douze mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°18 : 117 999,98 (cent dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°19 : 369 999,98 (trois cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°20 : 96 720,00 (quatre-vingt-seize mille sept cent

vingt dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°21 : 300 000,00 (trois cents mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°22 : 799 999,99 (sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°23 : 900 000,00 (neuf cents mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°24 : 24 000,00 (vingt-quatre mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°25 : 144 999,96 (cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-seize centimes toutes taxes comprises)

Lot n°26 : 510 000,00 (cinq cent dix mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°27 : 1 125 000,00 (un million cent vingt-cinq mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°28 : 99 999,98 (quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°29 : 127 999,97 (cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°30 : 348 000,00 (trois cent quarante-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°31 : 2 694 999,97 (deux millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)

Lot n°32 : 2 239 999,97 (deux millions deux cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)

Lot n°33 : 142 999,99 (cent quarante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°34 : 180 000,00 (cent quatre-vingts mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°35 : 545 414,50 (cinq cent quarante-cinq mille quatre cent quatorze dirhams cinquante centimes toutes taxes comprises)

Lot n°36 : 400 000,00 (quatre cents mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°37 : 219 999,98 (deux cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°38 : 1 050 000,00 (un million cinquante mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°39 : 60 000,00 (soixante mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°40 : 95 760,00 (quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises)

L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirhams (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : Lot n°1 : 46 200,00 (quarante-six mille deux

cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°2 : 9 100,01 (neuf mille cent dirhams centime toutes taxes comprises)

Lot n°3 : 47 040,00 (quarante-sept mille quarante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°4 : 19 600,03 (dix-neuf mille six cents dirhams trois centimes toutes taxes comprises)

Lot n°5 : 13 440,00 (treize mille quatre cent quarante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°6 : 4 620,00 (quatre mille six cent vingt dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°7 : 5 950,00 (cinq mille neuf cent cinquante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°8 : 6 266,40 (six mille deux cent soixante-six dirhams quarante centimes toutes taxes comprises)

Lot n°9 : 25 200,00 (vingt-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°10 : 8 400,00 (huit mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°11 : 69 160,00 (soixante-neuf mille cent soixante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°12 : 83 160,00 (quatre-vingt-trois mille cent soixante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°13 : 21 000,00 (vingt et un mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°14 : 10 150,00 (dix mille cent cinquante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°15 : 49 000,01 (quarante-neuf mille dirhams centime toutes taxes comprises)

Lot n°16 : 43 399,99 (quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°17 : 5 040,00 (cinq mille quarante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°18 : 8 259,98 (huit mille deux cent cinquante-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°19 : 25 900,01 (vingt-cinq mille neuf cents dirhams centime toutes taxes comprises)

Lot n°20 : 6 770,40 (six mille sept cent soixante-dix dirhams quarante centimes toutes taxes comprises)

Lot n°21 : 21 000,00 (vingt et un mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°22 : 55 999,99 (cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°23 : 63 000,00 (soixante-trois mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°24 : 35 700,00 (trente-cinq mille sept cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°25 : 78 750,00 (soixante-dix-huit mille sept cent cinquante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°26 : 6 999,98 (six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-

dix-huit centimes toutes taxes comprises)

Lot n°27 : 8 959,97 (huit mille neuf cent cinquante-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)

Lot n°28 : 24 360,00 (vingt-quatre mille trois cent soixante dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°29 : 188 649,97 (cent quatre-vingt-huit mille six cent quarante-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)

Lot n°30 : 156 799,97 (cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes toutes taxes comprises)

Lot n°31 : 10 009,99 (dix mille neuf dirhams quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises)

Lot n°32 : 12 600,00 (douze mille six cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°33 : 38 179,02 (trente-huit mille cent soixante-dix-neuf dirhams deux centimes toutes taxes comprises)

Lot n°34 : 33 600,00 (trente-trois mille six cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°35 : 15 399,98 (quinze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams quatre-vingt-dix-huit centimes toutes taxes comprises)

Lot n°36 : 73 500,00 (soixante-treize mille cinq cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°37 : 4 200,00 (quatre mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°38 : 6 703,20 (six mille sept cent trois dirhams vingt centimes toutes taxes comprises)

*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4 - 5 et 6 dûment remplis (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 5762/PA

Sport

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan inaugure à Rabat le stade "Prince Moulay Abdellah" après sa reconstruction



Sur Ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a procédé, jeudi à Rabat,

à l'inauguration du stade "Prince Moulay Abdellah", après des travaux de reconstruction ayant permis de mettre cette prestigieuse infrastructure sportive en conformité avec les

normes FIFA 2030.

Le nouveau stade, dont la reconstruction intervient en exécution des Hautes Directives Royales visant à doter le Royaume d'infra-

structures sportives de qualité en perspective des prochaines échéances internationales, notamment la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030, a été conçu pour répondre aux exigences des compétitions sportives de haut niveau.

Véritable joyau architectural, ce stade, caractérisé par sa modernité, sa durabilité et sa connectivité, a été réalisé par des compétences marocaines conformément aux meilleurs standards internationaux en la matière.

A son arrivée au stade "Prince Moulay Abdellah", SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a passé en revue une section de la Garde Royale qui rendait les honneurs avant d'être salué par le ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Président de la Fédération Royale Marocaine de Football, le Wali de la Région de Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la Préfecture de Rabat, le Président du Conseil Régional et les représentants de l'autorité civile de la Wilaya.

Son Altesse Royale le Prince Héritier a également été salué par le directeur de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications, la directrice régionale de la Santé et de la Protection Sociale, le directeur général de la Société générale des Travaux du Maroc et la directrice générale de l'Agence nationale des équipements publics, ainsi que par les architectes du projet.

Une prestigieuse infrastructure sportive en conformité avec les normes de FIFA 2030

Le stade "Prince Moulay Abdellah" inauguré, jeudi, sur Ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, par Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, est une prestigieuse infrastructure sportive édifée en conformité avec les normes de FIFA 2030.

Le stade, dont la reconstruction intervient en exécution des Hautes Directives Royales visant à doter le Royaume d'infrastructures sportives de qualité en perspective des prochaines échéances internationales, notamment la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030, a été conçu pour répondre aux exigences des compétitions sportives de haut niveau.

Le nouvel édifice est équipé d'une pelouse naturelle hybride avec une technologie de pointe, la première du genre en Afrique, qui combine gazon naturel et fibres synthétiques pour offrir une surface optimale en termes de drainage, de résistance et de récupération rapide du terrain, ainsi que de performance, de durabilité et de sécurité des joueurs.

Le stade dispose de quatre vestiaires modernes, spécialement conçus pour offrir un maximum de confort et de fonctionnalité aux équipes et officiels, ce qui reflète l'engagement envers l'excellence et le respect des normes internationales.

Les espaces du stade sont aussi dotés d'aménagements haut de gamme, incluant des équipements ergonomiques, des douches spacieuses, des zones de récupération, des espaces de préparation adaptés, ainsi qu'une clinique multidisciplinaire de nouvelle génération destinée aussi bien aux membres des équipes qu'aux supporters. Ils garantissent aux sportifs des conditions optimales pour se préparer avant chaque compétition ou séance d'entraînement, contribuant ainsi à leur performance sur le terrain.

D'une capacité totale de 68.700 places, le stade "Prince Moulay Abdellah" offre trois catégories d'espaces d'hospitalité. Il dispose ainsi de 110 loges, de cinq salons d'hospitalité pouvant accueillir près de 5.400 sièges, ainsi que d'un espace réservé aux personnes à mobilité réduite.

Le stade comprend également un grand espace médias, pour presse écrite et audiovisuelle, offrant aux journalistes et aux médias tous les moyens logistiques et techniques nécessaires. Le stade Prince Moulay Abdellah abrite également une salle de conférences, trois salles de réunions, idéales pour les événements professionnels et les rencontres.

Le stade dispose, en outre, d'une cuisine centrale et de cuisines satellitaires, garantissant des services de restauration de qualité pour les spectateurs et invités. Il comporte



également des commerces, en l'occurrence cinq zones d'activation de marque, offrant une expérience commerciale dynamique aux visiteurs.

Les travaux d'aménagement du nouveau stade ont porté aussi sur la réalisation de cinq ouvrages d'art pour faciliter l'accès au stade, ainsi que de six parkings.

Par ailleurs, le Stade "Prince Moulay Abdellah" est équipé d'un système d'éclairage de pointe, conforme aux normes FIFA Standard A, offrant des conditions lumineuses optimales pour les compétitions internationales et les retransmissions télévisées en haute qualité, outre un système Hi-Tech de

vidéo-surveillance avec 800 caméras IA installées.

Pour l'affichage, le stade est doté de deux écrans géants et d'un écran LED périphérique, permettant une visibilité exceptionnelle pour les spectateurs, tout en offrant une expérience immersive lors des matchs et autres événements.

Le système de sonorisation est pareillement conçu pour répondre aux exigences des événements sportifs et culturels de grande envergure. Il garantit une diffusion claire et homogène du son dans toutes les zones du stade, assurant une ambiance captivante et une communication efficace avec le public.

Carton plein du Onze national face au Niger

L'EN décidée à conserver son élan victorieux devant la Zambie



Les Lions de l'Atlas ont validé, haut la main, leur ticket pour la Coupe du monde de football 2026, en dominant le Niger sur le score sans appel de 5 buts à 0, en match comptant pour la 7^e journée du groupe E des qualifications africaines, vendredi au Stade Prince Moulay Abdellah à Rabat.

Pour ce match, le sélectionneur national Walid Regragui a opté pour une formation 4-2-3-1 pour mettre sous pression le Niger. Une approche qui a permis aux éléments nationaux de se rapprocher de la surface de réparation adverse, notamment par le biais de Achraf Hakimi, qui a menacé le gardien du Niger sur un coup de pied arrêté (6e).

Les Nigériens ont tenté de répliquer en orga-

nisant des attaques à partir du milieu de terrain, mais les joueurs de l'équipe nationale ont mis un terme à toutes les aspirations du Niger.

La pression offensive des Lions de l'Atlas a poussé les hommes de Badou Zaki à se retrancher dans le compartiment défensif, permettant à Ayoub El Kaabi de se rapprocher du filet du gardien Djibrila Mahamadou (24e), qui a réussi à stopper la tentative des éléments nationaux.

La 28^e minute de jeu a vu l'expulsion du joueur nigérien Djibril Diiori après une seconde faute, un tournant du match puisque les Lions de l'Atlas sont parvenus, une minute plus tard, à ouvrir le score grâce à Ismail Saibari (29e), qui a mis à profit une passe décisive de Youssef Belamari.

Le même Saibari, en bonne forme offensive, est revenu à la charge huit minutes plus tard, signant un doublé (38e), après une passe décisive du capitaine Achraf Hakimi.

Les Lions de l'Atlas ont maintenu leur pression pour accentuer davantage l'écart, à travers des passes en profondeur et sur les flancs, sans pour autant atteindre leur objectif.

De retour des vestiaires, les Lions de l'Atlas ont affiché la même ambition offensive, à travers une pression constante sur le détenteur du ballon et des incursions dans le compartiment défensif adverse, ce qui leur a permis d'accroître l'écart grâce à un but de Ayoub El Kaabi (51e) et une passe décisive, encore une fois, du très dynamique

Youssef Belamari.

Leur appétit n'étant pas éteint, les Lions de l'Atlas ont cherché à alourdir davantage le score, en campant dans la moitié de terrain du Niger, tout en affichant une discipline tactique et une combativité exemplaire.

Hamza Igmane, entré en remplacement de Ayoub El Kaabi (66e), a permis aux Lions de l'Atlas de creuser encore l'écart (69e) après une passe décisive de Nayef Aguerd.

Les changements opérés par le sélectionneur national Walid Regragui ont permis aux Lions de l'Atlas de dominer de bout en bout, face à une équipe nigérienne qui s'est contentée de limiter la casse en se repliant en défense.

Azzedine Ounahi, qui a remplacé Ismail Saibari, a contribué à la victoire des Lions de l'Atlas, en inscrivant un but à la 84^e minute grâce à une passe de Hamza Igmane.

Après cette victoire, le Maroc, qui a validé son billet au Mondial américain, prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, à deux journées de la fin des qualifications, a consolidé sa position comme leader du groupe avec 18 points avec six victoires en six matchs, suivi de la Tanzanie (10 pts), la Zambie et le Niger (6 pts) et le Congo (1 point).

Le Onze national affrontera, ce lundi à partir de 14 heures à Levy Mwanawassa Stadium à Ndola son homologue zambien pour le compte de la 8^{ème} journée des éliminatoires de ce groupe E. L'EN s'était rendue à bord d'un vol spécial vendredi soir en Zambie pour disputer ce match, qui sera sifflé par l'arbitre béninois Louis Houngnandani, avec la ferme intention de conserver son élan victorieux. Ça sera en tout cas l'occasion pour le coach Walid Regragui de reposer certains cadres de l'équipe à commencer par le capitaine Achraf Hakimi et de donner du temps de jeu aux autres joueurs qui ne manqueront point de faire valoir leur talent.

Walid Regragui : Notre tactique a bien fonctionné, l'essentiel est la qualification



Le sélectionneur de l'équipe du Maroc de football, Walid Regragui, a fait savoir, vendredi, que sa tactique mise en place face au Niger a "bien fonctionné" et permis aux Lions de l'Atlas de s'imposer par 5 buts à 0, notant que "l'essentiel est la qualification pour le prochain Mondial".

«Je voudrais remercier les joueurs qui ont été à la hauteur. On a essayé de hausser le rythme afin de pousser l'adversaire à commettre des erreurs. On a fait le boulot pour marquer tôt», a-t-il dit en conférence de presse, à l'issue de la qualification des Lions de l'Atlas pour le Mondial-2026, au stade Prince Moulay Abdellah à Rabat.

«On espère continuer sur cette lancée. Le destin voulait que le billet de qualification soit empêché au Stade Prince Moulay Abdellah, un joyau architectural qui fait la fierté du Maroc», s'est-il réjoui.

Il s'agit de la 13^e victoire d'affilée des Lions de l'Atlas, même si ce n'est pas facile de s'imposer toujours à

domicile, à poursuivre Regragui, assurant qu'on peut tenter des choses lors du prochain match face à la Zambie. C'est essentiel de rester en groupe, même si certains joueurs ne vont pas jouer lundi, mais ils vont soutenir leurs coéquipiers».

«Il y a de la concurrence au sein du groupe. En milieu de terrain et en attaque, nous avons beaucoup de choix. C'est un bon mal de tête de concocter le Onze de départ», a-t-il lancé.

Revenant sur la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue au Maroc, Regragui a confié que le tournoi ne sera pas facile. «Nous avons besoin du soutien de notre public jusqu'à la fin. C'est une lourde responsabilité, mais nous sommes capables de relever ce défi», a-t-il soutenu.

«La liste finale pour la CAN ne sera établie qu'à la dernière minute. Il y a des places à distribuer, même si l'ossature est déjà en place», a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, estimé que le capitaine des Lions de l'Atlas Achraf Hakimi mérite le Ballon d'Or africain et mondial, car c'est un joueur qui «donne le maximum», poursuivant que le latéral droit du PSG «a joué même si il a été blessé et fatigué. C'est un joueur exemplaire».

Après cette victoire, le Maroc, qui a validé son billet au Mondial américain, prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, à deux journées de la fin des qualifications, a consolidé sa position comme leader du groupe avec 18 points de six victoires en six matchs, suivi de la Tanzanie (10 pts), la Zambie et le Niger (6 pts) et le Congo (1 point).

Badou Zaki : S'incliner face au Maroc, un résultat ordinaire

Le sélectionneur de l'équipe du Niger de football, Badou Zaki, a assuré que le revers de ses protégés face à l'équipe du Maroc de football (5-0), "n'est pas une lourde défaite, mais un résultat ordinaire" face à "la meilleure équipe africaine".

"L'expulsion d'un de nos joueurs nous a compliqué la tâche. Nos joueurs sont en manque de compétition, car le championnat local n'a pas encore commencé. On a toujours des problèmes au mois de septembre. On s'attendait à ce scénario", a analysé Zaki, en conférence de presse à l'issue du match Maroc-Niger.

Selon Zaki, les joueurs du Niger ne sont pas habitués à jouer face à un stade archicomble et devant pas moins de 60.000 spectateurs, relevant que l'effectif de l'équipe du Maroc est très fort. «Il n'y a pas photo entre les deux formations», a-t-il poursuivi.

Il a noté, dans ce sens, que le stade Prince Moulay Abdellah est «une fierté pour le Maroc», confiant qu'il «n'est pas facile de jouer contre l'équipe de son pays d'origine».

«L'objectif du Niger était la qualification à la CAN-2025, mais nous n'avons



pas pu l'atteindre. On ne rêvait pas de se qualifier pour le Mondial, mais nous voulons bâtir une équipe combative en prévision de la CAN-2027», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, Badou Zaki a indiqué que les exploits réalisés par le football marocain ces dernières années, sont le fruit d'une stratégie bien ficelée et de la Vision sage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

«La révolution footballistique au Maroc porte aujourd'hui ses fruits, à la faveur de la mise en place d'infrastructures sportives modernes, de l'Académie Mohammed VI, du Complexe Mohammed VI de football (...), ce qui fait du Maroc un modèle à suivre pour le continent africain», a-t-il dit.

Les Lions de l'Atlas assurent avec maestria leur septième qualification pour le Mondial



La sélection marocaine de football s'est qualifiée avec maestria, vendredi, pour la 7^e fois de son histoire, la 3^e d'affilée, à la phase finale de la Coupe du monde de football, dont la prochaine édition se tiendra en 2026 aux Etats Unis, au Canada et au Mexique.

Lions de l'Atlas, qui ont empoché leur ticket pour le Mondial nord-américain à la faveur de leur victoire face au Niger (5-0), au Stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, lors de la 7^e journée (groupe E) des qualifications africaines, ont déroulé leur rouleau compresseur, signant un carton plein avec six victoires en autant de rencontres. Premier pays africain 8^e de finaliste du Mondial en 1986 au Mexique, le Maroc a placé la barre très haut en se hissant au dernier carré du dernier Mondial en 2022, devenant la première nation arabe et africaine à atteindre ce stade de la compétition.

Si la première participation du Maroc au Mondial en 1970 n'a pas été fructueuse, après une défaite 3-0 face au Pérou, un nul face à la Bulgarie (1-1) et un revers contre l'Allemagne (1-2), les Lions de l'Atlas sont revenus avec un tout autre visage, seize ans

plus tard au Mexique-1986 pour écrire une page glorieuse de l'histoire du football marocain et africain. En effet, l'équipe nationale, qui comptait en ses rangs des joueurs talentueux à l'image des ballons d'or Mohamed Timoumi et Badou Zaki, outre Abderrazak Kharyi et Mery Krimou, pour ne citer que ces cadors, a surpris tout le monde en tenant en échec, dans l'ordre, la Pologne et l'Angleterre sur un score vierge. Le troisième match avait été le théâtre d'une démonstration de force de l'équipe nationale qui a signé sa première victoire au Mondial, aux dépens du Portugal (3-1).

En huitièmes de finale, les protégés de feu Mehdi Faria ont longtemps rivalisé avant de s'incliner face à l'Allemagne sur la plus petite des marges, mais ont quand même forcé l'admiration du monde entier. Au Mondial américain, en 1994, la sélection marocaine a signé de bonnes prestations, mais a perdu toutes ses rencontres, face à la Belgique (1-0), à l'Arabie Saoudite (2-1) et aux Pays-Bas (2-1). Au Mondial de 1998 en France, les Marocains étaient au rendez-vous et ont réussi à tenir tête aux grandes nations mondiales de football.

qualifier au 2^e tour.

Vingt ans plus tard, au Mondial-2018 en Russie, l'équipe du Maroc, emmenée par Hervé Renard, n'a obtenu qu'un seul point après son nul face à l'Espagne (2-2), contre deux défaites amères face à l'Iran et le Portugal sur le score de 1 but à 0.

Et c'est en 2022 que les Lions de l'Atlas vont s'illustrer et forcer l'admiration du monde entier. En effet, logée dans un groupe dit de « la mort » comprenant la Belgique, la Croatie et le Canada, l'équipe du Maroc a réussi à tirer son épingle du jeu et terminé même en tête de ce groupe avec 7 points.

En huitième de finale, l'équipe du Maroc a battu l'Espagne aux tirs au but, avant d'éliminer le Portugal en quart de finale (1-0), à la faveur du but inoubliable signé Youssef En-Nseyri. En demi-finale, les Lions de l'Atlas ont vu leur aventure stoppée devant la France (0-2), avant de perdre en match de classement pour la 3^e place face à la Croatie (2-1).

Certes, le Maroc ne se contentera pas de la simple participation au prochain Mondial nord-américain, mais tentera de jouer les premiers rôles lors de ce rendez-vous footballistique planétaire. Mais avant cela, la prochaine CAN-2025 à domicile constituera une occasion en or pour cette génération talentueuse de décrocher le titre africain et disputer sous de bons auspices le prochain Mondial.

Après un match nul prometteur face à la Norvège (2-2), les protégés de feu Henri Michel ont perdu face au Brésil (3-0), finaliste malheureux. En dépit de leur écrasante victoire face à l'Ecosse (3-0), les coéquipiers de Noureddine Naybet n'ont pas réussi à se

Gianni Infantino salue une "performance exceptionnelle" de l'EN

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a qualifié, vendredi soir, de "performance exceptionnelle", la qualification de la sélection marocaine pour la Coupe du monde 2026.

"Quelle performance exceptionnelle! Dima Maghreb, félicitations au Maroc qui s'apprête à disputer la Coupe du Monde de la FIFA pour la septième fois de son histoire", a indiqué M. Infantino sur sa page Instagram.

"Nous sommes impatients d'assister à des nouvelles prouesses après votre impressionnant parcours jusqu'en demi-finale de l'édition 2022 au Qatar", a souligné le patron de la FIFA dans un message vidéo.

"C'est un moment tellement particulier pour le football marocain, à l'approche du centenaire de la Coupe du monde de la FIFA en 2030, au cours duquel ce magnifique pays accueillera le monde entier", a-t-il affirmé.

"Mais pour l'heure, il s'agit de célébrer cette qualification pour la plus fabuleuse édition de la Coupe du monde de la FIFA qui se tiendra en 2026", a encore soutenu M. Infantino.

La FRMF rend hommage aux anciens internationaux de la Ligue Rabat-Salé-Kénitra

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a organisé, jeudi au Complexe Mohammed VI de Football à Salé, une cérémonie en l'honneur des anciens joueurs internationaux ayant évolué à la Ligue Rabat-Salé-Kénitra. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de la FRMF visant à reconnaître la valeur des anciens joueurs internationaux et à valoriser leurs contributions au service du football national, indique un communiqué de la Fédération.

Cette rencontre, qui a constitué une occasion pour les anciens internationaux de rencontrer les joueurs actuels de l'équipe nationale ainsi que le staff technique, a permis un véritable échange intergénérationnel au

sein de la grande famille du football marocain, ajoute la même source. Les joueurs honorés sont notamment Mohamed Timoumi, Abdeslam Laghrissi, Saâd Dahan, Abdelkarim Hadrioui, Abderrazak Khairi, Idriss Waddich, Hammou El Fadili, Lahcen El Waddani, Abdellah Haidamo et Mahjoub El Ghazouani.

Il s'agit également de Khalid Labied, Saïd Chiba, Khalifa El Abed, Noureddine El Bouhyaoui, Mohamed Boussati, Lahcen Anafalous, Mostafa Bidodane et Jamal Jبران.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'actions similaires menées par la Fédération dans plusieurs villes, notamment à Oujda et Fès, conclut le communiqué.



Le Maroc, un Grand parmi l'élite du football international



Le Maroc disputera l'été prochain la Coupe du monde 2026. Les Lions de l'Atlas ont assuré, vendredi soir, leur qualification pour la prochaine édition de cette compétition planétaire, prévue aux États-Unis, au Canada et au Mexique, après leur victoire écrasante (5-0) face au Niger dans le cadre des qualifications africaines, confirmant ainsi leur place parmi l'élite du football mondial.

Après cette victoire, la sixième en six

matchs, les poulains de Walid Regragui, qui ont assuré leur qualification au Mondial à deux journées de la fin des éliminatoires, confortent leur position à la première place avec 18 points, loin de la Tanzanie, 2e avec 10 unités.

Une confirmation après l'exploit de 2022 au Qatar

Trois ans après leur parcours historique

au Qatar, où ils avaient atteint les demi-finales, les coéquipiers d'Achraf Hakimi poursuivent sur leur lancée.

Avec un parcours de qualification brillant et sans faute, avec à la clé 19 buts en six rencontres, l'équipe nationale a su capitaliser sur son expérience et sur un effectif homogène composé de jeunes talents et de cadres expérimentés. Pour Regragui, cette qualification est le fruit d'un travail ardu et de longue haleine de l'ensemble des composantes de la sélection nationale, couplé au soutien du public marocain passionné et toujours derrière son équipe.

La prochaine étape est de terminer la phase de qualification avec carton plein de victoires et de se concentrer sur la CAN 2025 prévue au Maroc, a souligné Regragui dans une déclaration à la presse juste après le match contre le Niger, mettant en avant la concurrence et la complémentarité entre les joueurs du Onze national.

Un effectif solide et expérimenté

Grâce à de grands joueurs comme Achraf Hakimi, Brahim Diaz, Yassine Bounou, Sofyan Amrabat ou encore Youssef En-Nesyri, et à de jeunes prodiges à l'instar de Bilal El Khannous, Eliesse Ben Seghir et Ilias Akhomach, la sélection marocaine a confirmé sa maturité tactique et sa capacité à hausser son niveau de jeu face à tous les adversaires.

Les Lions de l'Atlas disposent aujourd'hui d'une équipe nationale très compétitive et avide de victoires, à la faveur

notamment d'investissements conséquents dans la formation et la modernisation des infrastructures sportives du Royaume.

Une qualification porteuse d'espoirs

La participation de la sélection nationale à la Coupe du monde 2026 représente bien plus qu'un objectif sportif. Elle s'inscrit dans la dynamique globale du football marocain, à l'heure où le pays se prépare à accueillir la Coupe d'Afrique des nations 2025 et la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal.

Pour les supporters, cette qualification bien méritée nourrit de grands espoirs : voir la sélection marocaine confirmer son statut de leader en Afrique et dans le monde arabe et rêver d'aller encore plus loin dans une compétition qui regroupera pour la première fois 48 équipes.

Un rendez-vous attendu

La Coupe du monde 2026 marquera la septième participation du Maroc à la phase finale de cette compétition et la troisième d'affilée (1970, 1986, 1994, 1998, 2018, 2022).

À la faveur d'un élan populaire sans égal, de la confiance retrouvée et de l'expérience acquise lors de l'édition du Qatar, les Lions de l'Atlas aborderont cette nouvelle aventure avec l'objectif de confirmer leur statut de puissance qui fait partie désormais des sélections les plus respectées et les plus redoutables sur la scène footballistique mondiale.

Un pays en liesse, un rêve qui se prolonge

La qualification bien méritée du Maroc pour la Coupe du monde 2026, après sa victoire, vendredi soir, contre le Niger (5-0) dans un match comptant pour les qualifications africaines, a déclenché une vague de grande joie et de liesse à travers toutes les régions du Royaume.

De Casablanca à Fès, en passant par Rabat, Marrakech, Tanger, Oujda, Agadir, Dakhla ou Laâyoune, les Marocains ont célébré, dans une ambiance de fête et de communion, cette nouvelle performance des Lions de l'Atlas. À Rabat, des centaines de supporters se sont rassemblés spontanément jusqu'à tard dans la nuit, pour exprimer leur joie et fierté suite à cette qualification, en brandissant le drapeau national et en portant le maillot des Lions de l'Atlas, sans oublier les habituelles salves de klaxons.

Peu auparavant, dans des cafés bondés, les regards étaient rivés sur les écrans, mêlant tension et excitation avant l'explosion de joie au coup de sifflet final de la rencontre disputée au Stade Prince Moulay Abdellah, un véritable joyau architectural, caractérisé par sa modernité, sa durabilité et sa connectivité. «C'est une fierté immense. Nos Lions continuent de

nous faire rêver après leur qualification à la prochaine édition de la Coupe du monde suite à un match exceptionnel contre le Niger», a confié à la MAP, Abdellah, un jeune supporter à la sortie du stade, tout en se disant impressionné par l'ambiance et l'aspect organisationnel de cette rencontre.

Pour Mounir, venu de France pour assister au match, la sélection nationale a confirmé son statut de leader en Afrique en se qualifiant haut la main au Mondial 2026, assurant, lui aussi, que le nouveau stade Prince Moulay Abdellah n'a rien à envier aux meilleurs stades européens et mondiaux.

Pour d'autres supporters, cette qualification ne se résume pas seulement à une simple performance sportive, mais elle incarne aussi la continuité d'un projet ambitieux porté par la vision Royale éclairée faisant du sport en général et du football en particulier un véritable levier de développement au Maroc.

«Voir le drapeau national flotter dans les plus grands stades du monde constitue une source de fierté pour tous les Marocains», a assuré, pour sa part, Othman, un ingénieur d'Etat qui n'a pas manqué de saluer le travail colossal de l'ensemble



des intervenants pour réussir l'organisation de la rencontre contre le Niger.

Cette qualification bien méritée des coéquipiers d'Achraf Hakimi survient à un moment tout particulier pour le Royaume qui s'apprête à accueillir la CAN 2025. Elle vient également confirmer la place de choix qu'occupe désormais le Maroc dans le paysage

footballistique continental, régional et international, à la faveur d'infrastructures sportives de haut niveau et d'une stratégie très ambitieuse et bien réfléchie.

Dans l'attente du tirage au sort du Mondial et des adversaires qui auront à croiser le fer avec les Lions de l'Atlas, les Marocains, eux, continueront de savourer ce pur moment de bonheur collectif.

Mondiaux d'athlétisme de Tokyo

Soufiane El Bakkali, chef de file du contingent marocain



Le Maroc sera représenté par 20 athlètes (14 hommes et 6 dames) aux 20es championnats du monde d'athlétisme, prévus du 13 au 21 septembre à Tokyo.

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme, les couleurs nationales seront défendues chez les hommes par le double champion du

monde et olympique Soufiane El Bakkali qui sera aligné sur le concours du 3000 m steeple aux côtés de ses compatriotes Mohamed Tindouft, Salah Eddine Benyazid et El Mostafa Faïd.

De leur côté, Anass Essayi, Fouad Messaoui et Hafid Rizqi seront engagés dans le 1500 m, tandis que Saad Hinti représentera le Maroc dans le concours du 400 m

haies.

Dans l'épreuve du 800 m, deux athlètes seront alignés, en l'occurrence Abdarrahman El Assal et Abdelaati El Guess.

Quant à l'épreuve du marathon, elle verra la participation de Othmane El Goumri, Mohamed Reda El Aaraby et Soufyan Bouqantar.

Côté dames, seront engagées Bahiya El Arfaoui sur 1500 m, Assia Raziki et Soukaina Hajji (800m), en plus de Fatima Ez-zahra Gardadi, Rahma Tahiri et Kaoutar Farkoussi dans le marathon.

Le Maroc a remporté au total 33 médailles, dont 12 en or, autant en argent et 9 en bronze, lors des précédentes éditions des championnats du monde d'athlétisme.

Depuis la première édition en 1983 à Helsinki, le Maroc a été absent du podium lors de quatre éditions ; à savoir, celles de Stuttgart (1993), Berlin (2009), Daegu (2011) et Moscou (2013).

Par ailleurs, l'édition 1999 à Séville reste la plus prolifique pour l'athlétisme marocain avec cinq médailles : deux en or (Hicham El Guerrouj sur le 1.500 m et Salah Hissou sur le 5000 m), deux en argent (Nezha Bidouane sur le 400 m haies et Zahra Ouazziz sur le 5000 m) et une médaille en bronze (Ali Ezzine sur le 3000 m steeple). Grâce à ce bilan inédit, le Maroc s'était classé à la 5^e place du tableau des médailles lors de cette édition.

LDC féminine

L'équipe de l'AS FAR dames a battu la formation algérienne de Afak Relizane sur le score de 4 buts à 0, vendredi à Monastir (Tunisie), à l'occasion de la deuxième journée des qualifications de la Zone UNAF pour la phase finale de la Ligue des champions féminine de football.

Les buts de la formation militaire ont été inscrits par Sanae Massoudi (9), Hanane Ait El Haj (39, s.p.), Nouhaila Benzina (45+3^e) et Yolanda Ghannami (80^e).

Dans l'autre match de la journée, disputé à Sousse, les Tunisiennes de l'ASF Sousse ont été lourdement battues par les Égyptiennes de FC Massar (0-6). À l'issue de cette journée, l'AS FAR conforte son leadership avec 6 points, devançant FC Massar et Afak Relizane, avec 3 points chacune.

L'équipe classée première de ce mini-championnat se qualifiera pour la phase finale de la Ligue des Champions féminine.

EN U17

La sélection marocaine des moins de 17 ans de football a pris le meilleur sur son homologue canadienne par 3 buts à 0, jeudi en match amical joué en Espagne.

Les buts de l'équipe du Maroc ont été marqués par Ismail El Aoud (49^e), Nael Haddani (53^e) et Ilias Hidaoui (88^e).

Cette rencontre s'inscrit dans le programme de préparation de l'équipe nationale en prévision du Mondial de la catégorie, prévu au Qatar en novembre prochain.

Au DHJ, l'ambition est de jouer les devants du tableau

Le Difaâ Hassani d'El Jadida ambitionne de s'imposer parmi l'élite nationale de la Botola Pro D1 de football (2025-2026), en se hissant dans le peloton de tête et décrocher une place qualificative pour une compétition continentale.

Fondé en 1956, le club doukkali, l'un des

plus anciens du Maroc, a fixé plusieurs objectifs pour l'exercice à venir, en l'occurrence une place parmi le quatuor de tête et aller le plus loin possible en Coupe du Trône.

À cet effet, les préparatifs ont été entamés dès le mois de juillet, traduisant la vo-

lonté des dirigeants de doter l'équipe d'une ossature compétitive capable de rivaliser avec les grandes formations du championnat.

Dans une déclaration à la MAP, le président du club, Abdellatif El Moukhtarid, a souligné que la direction a procédé à plusieurs recrutements ciblés afin d'insuffler un sang neuf et permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles.

Il a ajouté que le club a, également, ouvert la voie à des éléments issus des catégories jeunes et espoirs, dans l'optique de leur offrir la chance de défendre les couleurs de l'équipe A.

Par ailleurs, il a indiqué que le bureau dirigeant a pris une série de mesures destinées à garantir une participation de haut niveau en Botola Pro, tout en engageant des négociations avec plusieurs partenaires économiques pour leur adhésion à la société sportive du club, et ce, en vue d'un véritable essor du club doukkali.

Dans ce sens, le contrat de l'entraîneur portugais Rui Almeida a été renouvelé, alors que le staff technique et médical a connu plusieurs changements.

En outre, le DHJ a disputé neuf rencontres amicales jusqu'à fin août, ponctuées par des victoires face au Widad de Témara, à la Renaissance sportive de Casablanca, à l'Ittihad Yacoub Al Mansour et au Kawkab de Marrakech, ainsi que par des revers devant la Jeunesse Sportive Massira et l'AS FAR, tandis que trois autres matches se sont soldés par des résultats nuls.



Le club a, également, pris part au tournoi "feu Hamid El Hazzaz", s'inclinant aux tirs au but contre le Wydad de Casablanca (1-1 après le temps réglementaire), puis face au Maghreb de Fès lors du match de classement (1-2).

Le coach Almeida s'emploie, désormais, à intégrer les nouvelles recrues dans le schéma tactique du groupe, dans le but d'asseoir une cohésion avec les cadres de l'équipe et d'arrêter l'effectif idéal en vue du coup d'envoi de la Botola Pro, prévu le 12 septembre.

Pour son entrée en lice, le Difaâ Hassani d'El Jadida accueillera le COD de Meknès, avant de se déplacer pour affronter la Renaissance Zemamra, dans le cadre de la 2^e journée.

Fiche technique

- Nom du club : Difaâ Hassani d'El Jadida
- Année de fondation : 1956
- Couleurs du club : blanc, vert et bleu
- Stade : Ben M'Hamed El Abdi
- Capacité : 10.000 places
- Surface : gazon naturel
- Président : Abdellatif El Moukhtarid
- Entraîneur : le portugais Rui Almeida
- Principaux titres :
- Vainqueur de la Coupe du Trône en 2013
- Phase de groupes de la Ligue des champions africaine en 2018
- Départs :

Mohamed El Yousfi (gardien), Mohamed Yassine Abou Zarâa, Omar Jerrari, Youssef Akraoum Idrissi, Mostapha Chichane, Adil Hassnaoui, Adam Bouso, Emmanuel Kabtai Manava, Abdellah Kanu, Hassan Fares, Omar El Hanoudi, Moez Touil, Reda Maji, Aymane Taqoui, Anas Mchit, Omar El Arjoun, Youssef El Arbidî et Mustapha Sahd.

- Recrutements :

Imad Sabik (JS Massira), Youssef El Ghazoui (Santa Coloma, Espagne), Zakaria Oubrain (Chabab Al-Bahraïn), Abderrazak Naqous (Chabab Mohammedia), Moaad Mashtanim (Stade marocain), Ayoub El Khafi (Olympique Dcheira), Mohamed Hilali (Raja Beni Mellal), Ibrahim Idrissi Bouzidi et Hamza El Maliki (CODM), Achraf Idrissi (USMO), Babacar Niass (gardien, EA Guingamp, France), Abdoulaye Sanogo (Djoliba AC, Mali), Mohamed Bentarcha (Al Talaba SC, Irak), Abdellah Eziani (RS Berkane), Romuald Da Costa (Al-Hodood, Irak), Lahcen El Aid (sélection locale de Mauritanie), Youssef Masht (Olympic Safi), Yassine Lamin (FUS Rabat), Aymane Rayane (Raja El Jadida), ainsi qu'Anas Mustaqim, de retour de prêt.

Des chercheurs reconstituent l'arbre généalogique de météorites

Une équipe de chercheurs français a reconstitué l'arbre généalogique de chondrites de type L, des météorites parmi les plus communes sur Terre, qui seraient rattachées à au moins trois familles d'astéroïdes.

On estime qu'environ 30.000 météorites percutent notre planète chaque année. Elles proviennent d'un corps parent, comme une planète ou un astéroïde, dont elles ont été arrachées à la suite d'un choc puissant avec un autre objet.

Depuis plusieurs décennies, les scientifiques tentent de relier ces débris à leurs corps parents, notamment aux familles d'astéroïdes composant la ceinture située entre Mars et Jupiter.

Dans une étude publiée vendredi dans *Nature Astronomy*, une équipe composée de chercheurs de Muséum national d'histoire naturelle, du CNRS, de Sorbonne Université, du Centre de recherches pétrographiques et géochimiques de Nancy et de l'Observatoire de la Côte d'Azur s'est intéressée aux chondrites L, à teneur moyenne en fer.

Ces météorites représentent 35% des collections mais leur origine reste "très discutée" dans la communauté

scientifique, note Marine Ciocco, première autrice d'étude.

Les auteurs ont analysé huit chondrites L collectées en Chine, en Australie ou dans le désert du Sahara et ayant pour particularité de présenter de nombreuses traces des chocs subis lors de leur expulsion. Des séquences qui renferment de précieux indices.

Lors de ces chocs, les températures peuvent dépasser les 2.000 degrés, faisant fondre localement la roche. "Le minéral est totalement reformé et les radiochronomètres - des couples d'atomes qui permettent de dater - sont remis à zéro", donnant l'âge de l'éjection de la météorite, explique à l'AFP Mme Ciocco.

En fonction de leur durée, ces chocs créent également des disparités chimiques dans les minéraux, ce qui permet d'en déduire la taille de l'astéroïde parent, poursuit-elle.

- Cascade collisionnelle -

Les chercheurs ont aussi utilisé les données recueillies lors de chutes de météorites récentes, afin de retracer leur trajectoire et d'estimer leur région de provenance dans la ceinture principale d'astéroïdes. Afin d'y rechercher



les objets dont la composition est compatible avec celle des chondrites L.

Leurs résultats esquissent un scénario plus complexe qu'envisagé.

On pensait que les chondrites L provenaient d'un corps primitif d'environ 320 km de diamètre, formé au début du système solaire il y a 4,5 milliards d'années avant de subir une per-

turbation d'ampleur il y a 470 millions d'années.

Mais les auteurs proposent plutôt un scénario de "cascade collisionnelle", avec des chocs à 4.500, 4.470, 700, 470 et 100 millions d'années. Créant "au minimum trois familles d'astéroïdes" d'où proviendraient les débris retrouvés sur Terre.

Les chondrites datant de 470 millions d'années résulteraient de deux collisions distinctes sur Gefion 2 et Juno, un des plus gros astéroïdes de la ceinture qui envoient encore régulièrement des débris sur Terre.

Ces chocs concomitants ont provoqué un flux de météorites, dont des traces ont été retrouvées dans des couches géologiques datant de la fin de l'Ordovicien, il y a 466 millions d'années.

Un moment clé de l'histoire de notre planète, marqué par une période glaciaire et la première extinction de masse, lorsque la vie était exclusivement marine.

En assombrissant l'atmosphère, la pluie de météorites pourrait avoir été un des facteurs de ce refroidissement aux conséquences cataclysmiques.

Un autre épisode glaciaire, le Cryogénien, remonte à 700 millions d'années, soit la date identifiée par l'équipe de chercheurs pour une autre collision, qui aurait conduit à la formation de la famille Nysa-Polana. Suggérant là aussi "potentiellement un lien entre ces phénomènes climatiques et les apports météoritiques", note Mme Ciocco.

Recette

Gratin de bœuf et riz aux tomates



Ingédients :

250 ml (1 tasse) de riz basmati rincé et égoutté
450 g (1 lb) de bœuf haché mi-maigre
500 ml (2 tasses) de mélange de légumes frais pour sauce à spaghetti
500 ml (2 tasses) de sauce tomate
375 ml (1 1/2 tasse) de mozzarella râpée

Préparation :

1- Préchauffer le four à 205 °C (400 °F).
2- Dans une casserole, déposer le riz, puis verser 500 ml (2 tasses) d'eau. Porter à ébullition à feu moyen, puis couvrir et cuire à feu doux de 10 à 12 minutes. Laisser reposer 5 minutes, puis

remuer à l'aide d'une fourchette.

3- Pendant ce temps, chauffer un peu d'huile d'olive à feu moyen dans une grande poêle allant au four. Cuire le bœuf haché et les légumes de 5 à 7 minutes en remuant de temps en temps.

4- Ajouter la sauce tomate, le bouillon de bœuf et le riz cuit. Poivrer et remuer. Porter à ébullition à feu moyen.

5- Garnir la préparation de mozzarella. Cuire au four de 8 à 10 minutes, jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

6- Faire gratiner au four à la position «gril» (broil) de 2 à 3 minutes.

L'OMS ajoute la nouvelle génération d'anti-obésité à sa liste de médicaments essentiels

L'Organisation mondiale de la santé a recommandé vendredi, pour la première fois, la nouvelle génération de traitements à succès contre le diabète et l'obésité, en appelant à la mise à disposition de versions génériques, moins chères, pour les populations des pays en développement.

L'OMS a ajouté le sémaglutide - principe actif de l'Ozempic et du Wegovy du géant danois Novo Nordisk, le dulaglutide et le liraglutide, ainsi que le tirzepatide - utilisé pour le Mounjaro d'Eli Lilly -, à sa liste de médicaments essentiels, mise à jour tous les deux ans, selon un communiqué.

Selon des chiffres de l'organisation, plus de 3,7 millions de personnes sont décédées en 2021 de maladies liées au surpoids ou à l'obésité - plus que le nombre de victimes des principales maladies infectieuses mortelles, le paludisme, la tuberculose et le sida combinés.

Les nouveaux traitements contre le diabète et l'obésité accentuent l'action d'une hormone agissant sur la sécrétion d'insuline (GLP-1) et, plus largement, sur la sensation de satiété.

Initialement développés contre le diabète, ils ont donné des résultats notables pour aider à perdre du poids et sont salués par les spécialistes comme une avancée thérapeutique majeure, malgré des limites.

Leurs prix très élevés, qui peuvent dépasser par exemple les 1.000 dollars

par mois aux États-Unis, "limitent l'accès à ces médicaments", observe l'OMS, craignant notamment que les pays les plus défavorisés n'en soient privés.

Pour s'assurer que ces traitements injectables qui "sauvent des vies" atteignent ceux qui en ont le plus besoin, l'agence appelle notamment à "encourager la concurrence des génériques pour faire baisser les prix".

Selon Andrew Hill, chercheur en pharmacologie à l'université de Liverpool, des études montrent que le sémaglutide générique pourrait être produit en masse en Inde pour seulement 4 dollars par mois. "Nous demandons à Novartis et Eli Lilly d'agir de manière responsable et de rendre leurs traitements disponibles à l'échelle mondiale à un prix générique abordable", a-t-il déclaré à l'AFP.

Le brevet du sémaglutide expirera en 2026 dans certains pays, dont le Canada, l'Inde et la Chine, ce qui pourrait aussi favoriser la production de génériques.

Outre le diabète et l'obésité, ces traitements semblent liés à des améliorations dans diverses pathologies.

Selon une étude publiée cette semaine dans la revue *JAMA*, les patients souffrant de problèmes cardiaques et prenant ces médicaments présentaient un risque réduit de plus de 40% d'être hospitalisés ou de mourir prématurément. Plus d'un milliard de personnes dans le monde sont touchées par l'obésité, et plus de 800 millions l'étaient par le diabète en 2022, a pointé l'OMS.

L'organisation a également ajouté une série d'anticancéreux à sa liste de médicaments essentiels.

